

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, September 28, 2023

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to examine Bill C-234, An Act to amend the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act.

Senator Robert Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, everyone. I would like to begin by welcoming our witnesses, both in person and online, and welcoming members of the committee, as well as those watching this committee meeting on the web. Thank you for being here this morning. My name is Robert Black, senator from Ontario, and I am the Chair of the Agriculture and Forestry Committee.

I would like to start by asking the senators to introduce themselves, starting with the deputy chair.

Senator Simons: Hello. I'm Senator Paula Simons from Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Cotter: Good morning. I'm Brent Cotter, senator from Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Good morning. Senator Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Osler: Gigi Osler, senator from Manitoba.

Senator Woo: Good morning. Yuen Pau Woo, British Columbia.

Senator Oh: Good morning. Senator Victor Oh from Ontario.

The Chair: Today, the committee is meeting on Bill C-234, An Act to amend the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act. Our witnesses on the first panel are Yves Giroux, Parliamentary Budget Officer, accompanied by Nasreddine Ammar, Advisor-Analyst. It's nice to have you both in the room today. Mr. Giroux, you have five minutes for your opening remarks — the floor is yours.

Yves Giroux, Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer: Good morning, Mr. Chair and members of the committee. Thank you for the invitation to appear before you today to discuss our most recent report on the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 28 septembre 2023

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), par vidéoconférence, pour examiner le projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre.

Le sénateur Robert Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour à tous. Je tiens d'abord à souhaiter la bienvenue à nos témoins qui comparaissent en personne et en ligne ainsi qu'aux membres du Comité et aux personnes qui nous regardent sur le Web. Merci d'être ici ce matin. Je m'appelle Robert Black, je suis sénateur de l'Ontario et président du Comité de l'agriculture et des forêts.

Je vais demander aux sénateurs de se présenter, en commençant par la vice-présidente.

La sénatrice Simons : Bonjour. Je suis la sénatrice Paula Simons, de l'Alberta, territoire du Traité n° 6.

Le sénateur Cotter : Bonjour. Je m'appelle Brent Cotter, sénateur de la Saskatchewan.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Bonjour. Sénatrice Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Osler : Gigi Osler, sénatrice du Manitoba.

Le sénateur Woo : Bonjour. Je m'appelle Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Oh : Bonjour. Je suis le sénateur Victor Oh, de l'Ontario.

Le président : Aujourd'hui, le Comité se réunit pour étudier le projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Nos témoins du premier panel sont M. Yves Giroux, directeur parlementaire du budget, accompagné de M. Nasreddine Ammar, conseiller-analyste. Nous sommes heureux de vous accueillir tous deux en présentiel aujourd'hui. Monsieur Giroux, vous avez cinq minutes pour nous présenter votre déclaration préliminaire. À vous la parole.

Yves Giroux, directeur parlementaire du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget : Bonjour, monsieur le président et membres du comité. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter de

cost estimate of Bill C-234. With me today is Mr. Ammar, the lead analyst on the cost estimate.

On June 23, 2021, we published a legislative note assessing the cost of the federal carbon tax exemption for marketable natural gas and propane used by eligible farming machinery as outlined by Bill C-206 in the Forty-third Parliament. A related bill — Bill C-234, An Act to amend the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act — was introduced in Parliament on February 7, 2022. This bill proposes an extension to the list of farming machinery eligible for the federal carbon tax exemption to include property used for providing heating or cooling to a building or similar structure, including those used for raising or housing livestock and grain dryers.

[*Translation*]

In April 2022, we released an estimate of the cost of Bill C-234 for Alberta, Saskatchewan, Manitoba and Ontario.

Most recently, on September 15, 2023, we refined our estimate of the cost of Bill C-234 by expanding it to include the Atlantic provinces, and incorporating new projections, provided by Environment and Climate Change Canada, of natural gas and propane used in agriculture, by province.

We estimate that Bill C-234, if passed, would result in \$76 million in carbon tax exemptions for farmers in 2023-24. Those exemptions would increase to \$162 million in 2030-31.

To conclude, Mr. Chair and esteemed members of the committee, I would like to thank you for the opportunity to present this information to you. We remain at your disposal to clarify any aspects of our cost estimate or to provide additional information.

Thank you very much.

[*English*]

The Chair: Thank you, Mr. Giroux. We will move on to questions. Before asking and answering questions, I would like to ask both members and witnesses in the room to please refrain from leaning in too close to the microphone, which will avoid any feedback that could affect our committee staff who support us in this room.

notre plus récent rapport sur l'estimation des coûts du projet de loi C-234. Je suis accompagné de M. Ammar, analyste principal de l'estimation des coûts.

Le 23 juin 2021, nous avons publié une note législative évaluant ce que coûterait l'exemption de la taxe fédérale sur le carbone pour le gaz naturel commercialisable et pour le propane utilisés par les machines agricoles admissibles, comme le prévoyait le projet de loi C-206 présenté au cours de la 43^e législature. Un projet de loi connexe, le C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, a été déposé au Parlement le 7 février 2022. Il propose d'allonger la liste des machines agricoles admissibles à l'exemption de la taxe fédérale sur le carbone afin d'inclure les biens servant à fournir du chauffage ou de la climatisation à un immeuble, ou à une structure semblable, particulièrement s'il sert à élever ou à loger du bétail ou s'il contient des séchoirs à grain.

[*Français*]

En avril 2022, nous avons publié une estimation du coût du projet de loi C-234 pour l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario.

Plus récemment, le 15 septembre 2023, nous avons affiné notre estimation des coûts du projet de loi C-234 en élargissant l'estimation pour inclure les provinces de l'Atlantique, et en y intégrant de nouvelles projections de la consommation de gaz naturel et de propane dans l'agriculture, par province, fournies par Environnement et Changement climatique Canada.

Nous estimons que le projet de loi C-234, s'il est adopté, se traduirait par des exemptions de la taxe sur le carbone pour les agriculteurs d'une valeur de 76 millions de dollars en 2023-2024, augmentant à 162 millions de dollars en 2030-2031.

Pour conclure, monsieur le président et les membres du comité, je tiens à exprimer mes remerciements pour l'occasion qui nous est offerte de vous présenter ces informations. Nous restons à votre disposition pour éclaircir tout aspect de notre estimation des coûts ou pour fournir des informations supplémentaires.

Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Le président : Merci, monsieur Giroux. Nous allons passer aux questions. Avant cela toutefois, je voudrais rappeler aux députés et aux témoins qui sont dans la salle de ne pas parler trop près de leur microphone afin d'éviter les réactions acoustiques qui risquent d'incommoder le personnel de soutien qui travaille dans cette salle.

As has been our previous practice, I would like to remind each senator that you will have five minutes to ask your question and have it answered. If we need to go to a second and third round, we will do that.

We will start with our deputy chair.

Senator Simons: Thank you very much, Mr. Giroux. It's always lovely to have you in front of us.

I'm really intrigued. Going through this report, I confess that I was surprised. I'm from the Prairies — Alberta — and I had assumed that Alberta and Saskatchewan would be the greatest beneficiaries of this change, so I am intrigued while going through it. I know Ontario is a bigger province, but their use of natural gas and propane is much higher according to these numbers in terms of the amount of money that is being spent.

You have an estimate, if I am reading this correctly, that by 2027-28, this change — in Ontario — would account for \$63 million for natural gas and \$13 million for propane versus in Manitoba where there is very little use, and no money missing from the federal treasury for natural gas and only \$5 million for propane. In Saskatchewan, you have no propane use at all and \$22 million for natural gas; and in Alberta, there's another \$22 million for natural gas and a minimal amount for propane.

I am intrigued by those numbers, and I want to start here: if you understand why Ontario is so much higher. Is it just a question of size, or due to the kind of crop they're growing because it's more corn than wheat? I don't know if that's in your purview to answer.

Mr. Giroux: That's an interesting question, and it's a question I asked myself when I initially saw the numbers. First, it's important to note that "zero" does not necessarily mean zero — it means that it's anything below half a million dollars; we round that down to zero. It's also not necessarily speaking to the use of propane and natural gas, but it's the amount of carbon tax exemption as a result of Bill C-234. So there could still be a measurable use of propane and natural gas in provinces where we show a zero, but the carbon tax exemption — especially in the first couple of years, with the carbon tax being lower — is not a significant amount of money in the grand scheme of things.

With respect to the fact that Ontario and Manitoba, for example, have significantly different usage or exemption impacts, it speaks to the different structure of each agricultural sector. Maybe Mr. Ammar has more information than me on that. It also speaks to the various uses and energy input in the

Comme toujours, je rappelle aux sénateurs qu'ils ont cinq minutes pour poser leur question et obtenir une réponse. S'il le faut, nous passerons à un deuxième et à un troisième tour.

Nous allons commencer par notre vice-présidente.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup, monsieur Giroux. C'est toujours un plaisir de vous avoir ici.

J'ai bien de la peine à comprendre. J'avoue que ce rapport m'a beaucoup surprise. Je viens des Prairies — de l'Alberta — et je pensais que ce changement avantagerait l'Alberta et la Saskatchewan plus que toutes les autres provinces. Je comprends mal. Je sais que l'Ontario est une plus grande province et qu'on y utilise beaucoup plus de gaz naturel et de propane, si l'on se fie à ces chiffres, par rapport aux sommes dépensées.

Vous semblez estimer, si j'ai bien compris, que d'ici à 2027-2028, ce changement — en Ontario — causerait un manque à gagner de 63 millions de dollars dans le cas du gaz naturel et de 13 millions de dollars pour le propane, alors qu'au Manitoba, où l'on utilise que très peu ces carburants, le Trésor fédéral ne perdra rien sur le gaz naturel et seulement 5 millions de dollars sur le propane. En Saskatchewan, on n'utilise pas de propane, et l'exemption sur le gaz naturel causera un manque à gagner de 22 millions de dollars; en Alberta, le gouvernement perdra 22 millions de dollars sur le gaz naturel et une quantité minimale sur le propane.

Ces chiffres m'intriguent, et je voudrais d'abord vous demander si vous comprenez pourquoi le montant de l'Ontario est si élevé. Est-ce simplement à cause de la grandeur de cette province, ou est-ce dû aux types de cultures, puisque l'on y cultive plus de maïs que de blé? Je ne sais pas si cette question correspond à votre champ d'expertise.

M. Giroux : C'est une question intéressante, et je me la suis posée en examinant ces chiffres. Tout d'abord, soulignons que « zéro » ne signifie pas nécessairement « nul ». Dans ce rapport, ce chiffre représente tout ce qui est inférieur à un demi-million de dollars; nous avons arrondi cela à zéro. Il ne désigne pas nécessairement le taux d'utilisation de propane ou de gaz naturel. Il s'agit du montant d'exemption de la taxe sur le carbone prévue dans le projet de loi C-234. Il pourrait donc encore y avoir une utilisation mesurable du propane et du gaz naturel dans les provinces où nous affichons une consommation nulle, mais tout compte fait, cette exemption de la taxe sur le carbone ne constitue pas une somme importante, d'autant plus qu'au cours des deux premières années, cette taxe sera moins élevée.

Quant à la différence considérable entre l'utilisation et les exemptions de l'Ontario et celles du Manitoba, par exemple, elle s'explique par la structure de leurs secteurs agricoles. M. Ammar a peut-être plus d'information que moi à ce sujet. Cette différence découle des diverses utilisations et de l'apport

housing of livestock and also greenhouses, which are a bit more prevalent in Ontario than in the other provinces.

Nasreddine Ammar, Advisor-Analyst, Office of the Parliamentary Budget Officer: You're right; the size of the province also plays a role here. If I look to the numbers provided by Statistics Canada, for example, they found farms reporting positive operating expenses in Ontario are about 40,000 farms in comparison, for example, to Manitoba, which is about 11,000 or 12,000. That plays a role as to why Ontario has the biggest share of that exemption.

Activity types are also a factor. There is variety between the provinces, such as the share of each farm type, animal production or crop production, so it depends — whether it's greenhouses, grain, et cetera. These sectors have different kinds of fuel for their activities.

Senator Simons: I was shocked to see this would save Manitoba farmers almost nothing compared to Ontario farmers.

In the chart, you have the numbers going up and up. Let's look at Ontario because they have the largest numbers. You are estimating that in 2023-24, this exemption would cost the federal government \$38 million in natural gas for the carbon tax, but you have the estimates going up and up so that by 2027-28, it is \$63 million.

We're told that there will be a transition, and that people will find more energy-efficient ways to do these things. Yet, you show a curve going sharply up, and I'm wondering why.

Mr. Giroux: It's mostly because of the increase in the carbon tax itself, which will go from \$65 per tonne of CO₂ equivalent in the current year to \$170 per tonne by 2030-31. There is expected to be a transition — for some producers at least — away from fossil fuels, but the impact of the increase in the carbon tax will more than offset that transition away from fossil fuels.

Senator Simons: I'm just absolutely fascinated by the difference, and that this will save Prairie farmers very little compared to Ontario farmers.

Mr. Giroux: That is, indeed, a bit surprising. This data was provided by Environment and Climate Change Canada. We shared some of your surprise.

Senator Simons: Okay. Thank you very much.

Senator Oh: Thank you, witnesses, for being here. Can you provide classification for the rake up? At first glance, your latest costing note on Bill C-234 shows zero for Atlantic Canada, but I understand it appears this way because of formatting — and the actual cost is not zero.

énergétique au logement du bétail et aux serres, qui sont un peu plus répandues en Ontario que dans les autres provinces.

Nasreddine Ammar, conseiller-analyste, Bureau du directeur parlementaire du budget : Vous avez raison, la taille de la province est aussi un facteur important. Si je regarde les chiffres fournis par Statistique Canada, par exemple, on constate qu'en Ontario, environ 40 000 fermes ont déclaré des dépenses d'exploitation positives, alors que le Manitoba n'en compte que 11 ou 12 000. Cela explique en partie pourquoi l'Ontario bénéficie d'une plus grande part de cette exemption.

Les types d'activités expliquent également cette différence. Ils sont très divers dans les provinces, comme les types d'exploitation agricole, de production animale, de culture végétale, qu'il s'agisse de serres, de grains, et autres. Ces secteurs utilisent différents types de carburants.

La sénatrice Simons : J'ai été extrêmement surprise de constater que ces changements n'épargneraient presque rien aux agriculteurs du Manitoba par rapport à ceux de l'Ontario.

Dans le tableau, les chiffres montent et descendent. Prenons le cas de l'Ontario, qui affiche les chiffres les plus élevés. Vous estimez qu'en 2023-2024, cette exemption coûterait au gouvernement fédéral 38 millions de dollars dans le cas du carbone émis par le gaz naturel, puis qu'elle continuerait à augmenter jusqu'à 2027-2028, où elle atteindrait 63 millions de dollars.

On nous dit qu'à un certain point, les gens trouveront des façons plus écoénergétiques de soutenir ces activités. Pourtant, votre courbe monte en flèche, et je me demande pourquoi.

M. Giroux : C'est surtout à cause de l'augmentation de la taxe sur le carbone, qui passera de 65 \$ la tonne d'équivalents CO₂ pour l'année en cours à 170 \$ la tonne d'ici à 2030-2031. On s'attend à une transition pendant laquelle certains producteurs abandonneront des combustibles fossiles, mais les effets de l'augmentation de la taxe sur le carbone compenseront largement cette transition.

La sénatrice Simons : Cette énorme différence m'ébahit. Les agriculteurs des Prairies n'économiseront que très peu par rapport à ceux de l'Ontario.

M. Giroux : Oui, cela me surprend un peu. Ces données nous viennent d'Environnement et Changement climatique Canada. Elles nous surprennent aussi.

La sénatrice Simons : Très bien. Merci beaucoup.

Le sénateur Oh : Je remercie les témoins d'être venus. Pourriez-vous nous fournir des chiffres plus précis? À première vue, votre dernière estimation des coûts du projet de loi C-234 indique zéro pour le Canada atlantique, mais si j'ai bien compris, cela est dû à l'arrondissement, et le coût réel n'est pas nul.

Could you provide this committee with the actual amount that farmers in Atlantic Canada will pay for the carbon tax on propane and natural gas if they are not granted these exemptions?

Mr. Giroux: It's certainly something that we can provide to the committee — not rounded but actual numbers. However, given that these are relatively small numbers, they might not be as reliable. If we provide the committee with a number that, for example, says \$358,000, I wouldn't want you to assume that it will be exactly that amount. That's why — below a certain threshold — we round the numbers up or down: It's to avoid giving a false impression of precision, but we would be happy to provide the committee with the unrounded numbers for Atlantic Canada.

Mr. Ammar: Actually, the number exists on the website. The note is released. There is a link to the Excel file, so you can see the third decimal of the zero numbers. You can see exactly what that costs in thousands of dollars.

Senator Oh: So it's on the website?

Mr. Ammar: Yes, there is a link. I can send you the link to that, so you can see it.

Senator Woo: Thank you, Mr. Giroux and Mr. Ammar. I have three technical questions. I hope we can get through it in my five minutes. The first is regarding the “up and up” comment from Senator Simons. Can you give us a sense of the substitution effect that can be assumed in the use of natural gas and propane until 2030? You may not have the answer, and, if not, maybe you can refer us to the underlying assumptions around the substitution of natural gas and propane for better fuels.

Mr. Ammar: Exactly what do you mean by “substitution”?

Senator Woo: They make some assumptions that natural gas and propane will be used in lesser amounts, even as the price of carbon goes up. I would be interested to know what those assumptions are. Will farms be using half as much natural gas and propane by 2030? What kind of behavioural assumptions go into that calculation? It's not work that you did, as I understand, but I would be interested to find out the premise behind your estimates.

Mr. Ammar: Of course, we can investigate that, senator, but I just want to let you know that these numbers, such as the projection of the use of natural gas and propane, are provided by Environment and Climate Change Canada. We are implicitly using their assumptions, so maybe we can investigate with them, and see if they can provide answers about the substitution.

Pourriez-vous indiquer au comité le montant réel que les agriculteurs du Canada atlantique qui ne bénéficieront pas de ces exemptions paieront en taxe sur le carbone émis par le propane et le gaz naturel?

M. Giroux : Nous pouvons certainement fournir au comité les chiffres réels et non arrondis. Cependant, comme ces montants sont relativement bas, ils pourraient ne pas être aussi fiables. S'il s'agit par exemple d'une somme de 358 000 \$, je ne voudrais pas que les membres du comité présument que les agriculteurs paieront exactement ce montant. En deçà d'un certain seuil, nous arrondissons les chiffres à la hausse ou à la baisse afin d'éviter de donner une fausse impression de précision. Toutefois, nous nous ferons un plaisir de fournir au comité les chiffres non arrondis pour le Canada atlantique.

M. Ammar : En fait, ces chiffres se trouvent dans le site Web. La note y est affichée. Vous y trouverez un lien vers le fichier Excel, qui indique ces coûts jusqu'à la troisième décimale. On y indique les coûts exacts en milliers de dollars.

Le sénateur Oh : C'est donc dans le site Web?

M. Ammar : Oui, il y a un lien. Je peux vous envoyer le lien pour que vous puissiez consulter ces chiffres.

Le sénateur Woo : Merci, monsieur Giroux et monsieur Ammar. J'ai trois questions techniques. J'espère que mes cinq minutes nous suffiront. La première nous ramène au commentaire de la sénatrice Simons. Pouvez-vous nous donner une idée de l'effet qu'aura la substitution éventuelle de carburants au gaz naturel et au propane jusqu'en 2030? Si vous n'avez pas la réponse exacte, vous pourriez peut-être nous renvoyer aux hypothèses sous-tendant le remplacement du gaz naturel et du propane par de meilleurs carburants.

M. Ammar : Qu'entendez-vous exactement par « substitution »?

Le sénateur Woo : Certains supposent que les gens utiliseront le gaz naturel et le propane en moins grande quantité lorsque le prix du carbone augmentera. J'aimerais savoir en quoi consistent ces hypothèses. Les fermes consommeront-elles la moitié moins de gaz naturel et de propane d'ici à 2030? Quelles hypothèses comportementales entrent en ligne de compte dans vos calculs? Si je comprends bien, vous n'avez pas tenu compte de ces facteurs, mais j'aimerais savoir sur quoi repose votre estimation des coûts.

M. Ammar : Bien sûr, nous pourrions examiner cette question, sénateur, mais je tiens à vous dire que ces chiffres, comme la projection de l'utilisation du gaz naturel et du propane, nous viennent des fonctionnaires d'Environnement et Changement climatique Canada. Nos calculs reposent implicitement sur leurs hypothèses. Nous pourrions peut-être leur poser la question et voir s'ils peuvent fournir des réponses au sujet de la substitution.

Senator Woo: Thank you. That would be very helpful.

Mr. Giroux: It is my understanding, senator, that there are, indeed, some substitution effects from fossil fuels to biomass, new fuels and solar, for example.

Senator Woo: I would be interested to see the composition effects and the speed of change and that sort of thing because, obviously, a small change in these assumptions will change your figures very dramatically.

The second question is on the relative costs of the impact of the exemptions — relative to total farm operating costs. I'm trying to get a sense of materiality. These numbers, depending on your perspective, seem quite big or quite small, but the way to measure it is to ask how much they are in comparison to the farms' total operating costs. Do you have a sense of that?

Mr. Giroux: Yes, we have estimates of that. Based on available data, expenditures for the farm sector amounted to \$77 billion in total — \$3.4 billion of which is related to all types of fuel. Natural gas and propane represent less than 1% of operational expenditures of farms, but farms can be defined widely.

Senator Woo: These numbers sound big when you say them, but they are very, very small relative to the total operating costs of farms.

Mr. Giroux: Yes, the carbon tax, relative to the overall expenditures of farms, is very small.

Senator Woo: It is less than 1%. This is my third question: We talk about the cost of the exemption, or the cost of the carbon tax. Sometimes we talk about it in terms of the cost to the treasury because they are not getting their revenues. Sometimes we talk about it as a cost to the farms if they have to pay those taxes. But, in fact, the way the program is designed, if there is no exemption, all the revenues that go to the government are rebated to the farms in aggregate. I know there might be some slippage because they have to define the amount, but is it not correct that there really is no cost, as such, to anyone in the sense that the program is designed so that any money taken from the farm sector — due to the surcharge on fuels — is returned to the farm sector in aggregate so that it nets out, and so that no one actually has a real cost or a net cost?

Mr. Giroux: It's true that it's rebated to Canadians — it's about 90%, with the remaining 10% allocated to the most affected sectors. But if a producer pays a carbon tax, it doesn't necessarily mean it's rebated to producers. It's rebated to citizens in that province. For the economy as a whole, it's true that there is a recycling to the tune of around 90% of the carbon tax.

Le sénateur Woo : Merci. Ce serait très utile.

M. Giroux : Je crois comprendre, sénateur, que la substitution des combustibles fossiles par la biomasse, par de nouveaux combustibles et par l'énergie solaire, par exemple, aura une certaine incidence.

Le sénateur Woo : Je voudrais savoir quels en sont les effets sur la composition, quelle sera la rapidité des changements, etc., parce que, de toute évidence, le moindre changement de ces hypothèses modifiera considérablement vos chiffres.

Ma deuxième question a trait aux coûts relatifs de l'incidence de ces exemptions sur les coûts globaux de l'exploitation agricole. J'essaie de me faire une idée de leur importance relative. Suivant la façon de les examiner, ces chiffres semblent soit assez élevés, soit relativement bas. Pour bien les mesurer, il faudra les comparer aux coûts globaux de l'exploitation des fermes. Avez-vous une idée à ce sujet?

M. Giroux : Oui, nous avons des estimations à cet égard. Selon les données disponibles, les dépenses du secteur agricole ont totalisé 77 milliards de dollars — dont 3,4 milliards attribuables à tous les types de carburant. Le gaz naturel et le propane représentent moins de 1 % des dépenses d'exploitation des fermes, mais ce terme peut être défini au sens large.

Le sénateur Woo : Ces chiffres que vous avancez semblent élevés, mais en fait, ils sont très faibles par rapport au total des dépenses d'exploitation des fermes.

M. Giroux : Oui, comparativement aux dépenses totales des exploitations agricoles, la taxe carbone est minime.

Le sénateur Woo : C'est moins de 1 %. Je passe à ma troisième question. Nous parlons du coût de l'exemption, ou du coût de la taxe sur le carbone. Parfois, nous en parlons comme étant le coût pour le Trésor étant donné qu'il ne perçoit pas ses recettes. Parfois, nous en parlons comme étant le coût pour les exploitations agricoles qui doivent payer ces taxes. En fait, de la manière dont le programme est conçu, s'il n'y a pas d'exemption, la totalité des recettes que perçoit le gouvernement est remboursée globalement aux exploitations agricoles. Je sais qu'il pourrait y avoir un risque de dérapage parce qu'il faut fixer ce montant, mais n'est-il pas exact de dire que le coût est nul pour tout le monde parce que le programme est conçu de manière à ce que tout l'argent provenant du secteur agricole — par le biais de la surtaxe sur les carburants — soit retourné à l'ensemble du secteur agricole afin d'annuler le coût? Il n'y a donc pas de coût réel ni de coût net pour personne, est-ce exact?

M. Giroux : C'est vrai que l'argent est retourné aux Canadiens, à hauteur d'environ 90 %, les 10 % restants étant attribués aux secteurs les plus touchés. Par contre, si un producteur paie une taxe sur le carbone, cela ne veut pas nécessairement dire que ce montant lui sera remboursé. Il est remboursé aux citoyens de la province. Pour l'ensemble de

Senator Woo: There is another rebate — the specific rebate that goes to farmers — because of the propane and natural gas use. That goes to farmers only — isn't that correct? It doesn't go to consumers in general. In aggregate, I think, the money that goes back to the farm sector as a whole is, more or less, equal to the amounts in your estimate. To speak of it as a cost to either the treasury or to the farmers is not quite correct. It's sort of giving with one hand and taking back with the other.

Mr. Ammar: That is true if we talk about the dollar value. You're right; the revenue that we collect and the fuel charge are returned to the farmers. The remaining 10% would be returned, for the most part, to the farmers. But the effect here depends on how they use this money. It's not just money that would be given directly to the farmers. If we compare the fuel charges to be collected throughout the [Technical difficulties] to the household. Here, it's different. [Technical difficulties] would be used as a support for clean technology, perhaps, and other aspects of investment.

Yes, the rebate cost would technically be zero because there is a return of this money, but the indirect cost is that we avoid that kind of pass-through.

The purpose of the carbon price is to get a higher price for this kind of product, so we incite the consumer to consume less. For example, with greenhouse gas, or GHG, emission-intensive products, if you exempt the farmers from paying this carbon tax, there is no pass-through. In this case, the price will not increase in response to the carbon price. That could change the behaviour of the consumers.

Senator Woo: We may need clarification. There are funds set aside to incentivize or to help farmers adopt new technologies, but that's a separate fund from the rebates provided unconditionally to farmers based on the farm's size. My point is that because all of the funds are given back to the farm sector as a whole, to speak of a cost to the farm sector is not quite accurate. When people talk about the cost to them, it is true that some farmers will get back less than they spent, but — in aggregate — there is no net cost for the farm sector. That's my simple point.

Mr. Giroux: You are right in aggregate, but for the individual producer, it's different. In short, you are right. That's probably something you would like me to repeat.

l'économie, il est vrai que les recettes provenant de la taxe sur le carbone sont recyclées à hauteur d'environ 90 %.

Le sénateur Woo : Il y a un autre remboursement offert aux agriculteurs pour l'utilisation de propane et de gaz naturel. Ce remboursement est destiné seulement aux agriculteurs et non pas à l'ensemble des consommateurs, n'est-ce pas? En somme, je dirais que le montant qui est remboursé à l'ensemble du secteur agricole correspond plus ou moins à vos estimations. Il n'est donc pas tout à fait exact de parler d'un coût pour le Trésor ou pour les agriculteurs. C'est comme donner d'une main et reprendre de l'autre.

M. Ammar : C'est vrai si nous parlons de la valeur monétaire. Vous avez raison; les recettes que nous percevons et la redevance sur les combustibles sont remboursées aux agriculteurs. Une grande partie des 10 % restants sera remboursée aux agriculteurs, mais cela dépend toutefois de l'usage qu'ils font de cet argent. L'idée n'est pas seulement de retourner l'argent directement aux agriculteurs. Si nous comparons les redevances perçues sur les combustibles par le biais de [difficultés techniques] aux ménages. C'est différent. Les [difficultés techniques] pourraient servir à soutenir les technologies propres, et d'autres aspects de l'investissement.

Oui, le coût serait techniquement nul parce qu'il s'agit d'un remboursement de cet argent, mais le coût indirect, c'est que nous évitons ce genre de transfert.

L'objectif de la tarification du carbone, c'est d'obtenir un prix plus élevé pour ce genre de produit, tout en incitant le consommateur à réduire sa consommation. Pour ce qui est des gaz à effet de serre, ou GES, par exemple, des produits à forte intensité d'émissions, si vous exemptez les agriculteurs de la taxe sur le carbone, il n'y a pas de transfert de coûts. Dans ce cas, le prix n'augmentera pas en fonction du prix du carbone. Cela pourrait inciter les consommateurs à changer leurs comportements.

Le sénateur Woo : Nous aurons peut-être besoin de précisions. Des fonds ont été mis de côté pour inciter ou aider les agriculteurs à adopter de nouvelles technologies, mais ces fonds n'ont rien à voir avec les remboursements versés inconditionnellement aux agriculteurs en fonction de la taille de leur exploitation. Ce que je veux dire, c'est qu'étant donné que tout cet argent est retourné à l'ensemble du secteur agricole, il n'est pas tout à fait exact de parler d'un coût pour le secteur agricole. Lorsque les agriculteurs disent que cela a un coût pour eux, il est vrai que certains agriculteurs recevront un montant inférieur à leurs dépenses, mais, dans l'ensemble, il n'y a pas de coût net pour le secteur agricole. C'est simplement ce que je voulais dire.

M. Giroux : Vous avez raison pour l'ensemble du secteur, mais pour les producteurs, individuellement, la situation est différente. Bref, vous avez raison. C'est probablement ce que vous souhaiteriez que je répète.

Senator Woo: No.

Mr. Giroux: When my wife or my kids tell me I'm right, I make them repeat it just for the fun of it.

The Chair: You don't need to repeat it anymore.

Using the chair's prerogative, to question this once more, if a mushroom farmer south of Ottawa pays \$150,000 in carbon tax, he doesn't get that back, is that correct? He will get \$875 back. The farm sector will get that back. I'm picking a number.

Mr. Giroux: Yes, depending on the design of the program.

Senator Cotter: Thank you, gentlemen, for being here once again. We appreciate the insights you bring to us every time. I was trying to read two reports online at the same time, but it's easier if I ask the question, I think.

Up on the screen, I have the examination of the effect that Bill C-234 would have. I was also trying to look at the overall farm fuel exemption. Could you give us a snapshot of how much this is in proportion to the larger farm fuel exemption and the study that you have done?

Mr. Ammar: When you talk about the larger farm fuel exemption —

Senator Cotter: It's the exemption available for driving your tractor around the field and harvesting your crops compared to this one that is much more targeted to the grain dryer world and farm buildings.

Mr. Ammar: You mean the exemption on diesel and gasoline?

Senator Cotter: Exactly.

Mr. Ammar: We don't have the exact numbers here, but we can provide you with that later.

Senator Cotter: Thank you.

Senator Dalphond: To follow up on Senator Cotter's question, would I be right to assume that the current exemption that applies only for combines, tractors and machinery use on the farm will be a small amount compared to what you have estimated here for natural gas and propane — because it's being used not only for some equipment, but also for heating, which I guess is more expensive than to run the tractor for the full day?

Le sénateur Woo : Non.

M. Giroux : Quand ma femme et mes enfants me disent que j'ai raison, je leur demande de répéter, juste pour le plaisir de les entendre.

Le président : Vous n'avez plus besoin de le répéter.

Je me prévaux de la prérogative de la présidence pour revenir sur cette question. Si un producteur de champignons du Sud d'Ottawa verse 150 000 \$ en taxe sur le carbone, il ne reverra pas la couleur de cet argent, n'est-ce pas? Il recevra 875 \$. C'est le secteur agricole qui aura l'argent. Je prends un chiffre au hasard.

M. Giroux : Oui, à cause de la manière dont le programme est conçu.

Le sénateur Cotter : Messieurs, je vous remercie d'être à nouveau parmi nous. Nous vous remercions pour les précieux renseignements que vous nous donnez à chaque rencontre. J'essayais de lire deux rapports en ligne en même temps, mais je pense que ce sera plus facile de vous poser la question directement.

Sur l'écran, je vois l'incidence que le projet de loi C-234 aurait. J'essayais aussi de voir quelle serait l'exemption globale sur les combustibles agricoles. Pouvez-vous donner une idée de ce qu'elle représente par rapport à l'exemption générale sur le carburant agricole et à l'étude que vous avez menée?

M. Ammar : Quand vous parlez de l'exemption plus générale sur les combustibles agricoles...

Le sénateur Cotter : Je parle de l'exemption offerte pour l'utilisation d'un tracteur dans les champs et pour les récoltes, comparativement à celle-ci qui vise surtout les séchoirs à grains et les bâtiments agricoles.

M. Ammar : Vous parlez de l'exemption pour le diésel et l'essence?

Le sénateur Cotter : C'est exact.

M. Ammar : Nous n'avons pas les chiffres exacts devant nous, mais nous pourrions vous les faire parvenir plus tard.

Le sénateur Cotter : Je vous remercie.

Le sénateur Dalphond : Pour revenir à la question du sénateur Cotter, ai-je raison de supposer que l'exemption actuelle qui s'applique exclusivement à l'utilisation de moissonneuses-batteuses, de tracteurs et d'autres machines agricoles sera peu élevée comparativement au montant que vous avez estimé pour le gaz naturel et le propane, parce que ces carburants sont utilisés non seulement pour certains équipements, mais aussi pour le chauffage qui, je suppose, coûte plus cher que l'utilisation d'un tracteur toute la journée?

Mr. Giroux: You are correct; if you're looking at only machinery and equipment, it varies widely according to the type of operation and the type of farm. However, it could be significantly lower, especially if you are talking about greenhouses, for example, or farms that need to dry their grain, where propane and natural gas could be a significantly higher proportion or expenditure compared to operating tractors and machinery in general.

Mr. Ammar: I'm not sure that is correct. While it's true that heating will require a lot of natural gas and propane use, when I look at the numbers here, the fuel expense for machinery and motor vehicles is about four times the fuel used for heating and curing. Technically, I think the gasoline and diesel used by farmers could exceed, in dollars, the amount used for natural gas and propane.

We need to get more of these numbers, and see the share of each type of fuel for these kinds of activities.

Senator Dalphond: You revised the third one. Thank you very much.

You have been providing a lot of information about Bill C-234 over the years and the precedent bill. Ontario, for example, represents the lion's share. My rough calculation is that 57% of the carbon tax will be collected in Ontario. Do you have any idea about how much natural gas and propane are targeted to drying grains?

Mr. Ammar: I have this number in terms of the dollar value for expenses — it's not specifically for natural gas and propane, but it's the total for heating and curing fuel. We estimate that about 8% to 10% of that is used for oilseed and grain farming.

Senator Dalphond: So drying would be 8% to 10% of the amount indicated for Ontario?

Mr. Ammar: It's just for oilseeds and grain. The share of drying in the total heating fuel for all farms is about 8% to 10%.

Senator Dalphond: Drying represents — for those doing this type of production — about 8% to 10%. You don't have the number for corn and other things?

Mr. Ammar: The biggest share in Ontario, for example, for the use of this heating fuel is in greenhouses and nurseries. About 57% of that total heating fuel used by farms is assigned to greenhouses and nurseries. That's the biggest share. The lowest

M. Giroux : Vous avez raison. Si nous parlons seulement de la machinerie et de l'équipement, le montant varie grandement en fonction du type d'opération et du type d'exploitation agricole. Cependant, il pourrait être beaucoup plus bas, surtout si on parle de serres ou de séchoirs à grains. Dans ces cas, le propane et le gaz naturel pourraient représenter une part ou une dépense beaucoup plus élevée par rapport à l'utilisation de tracteurs et de machines en général.

M. Ammar : Je n'en suis pas certain. Il est vrai que le chauffage nécessite une grande quantité de gaz naturel et de propane, mais quand je regarde les chiffres ici, je constate que les dépenses en carburant pour la machinerie et les véhicules à moteur sont presque quatre fois plus élevées que celles pour le carburant utilisé pour le chauffage et le séchage des grains. Techniquement, je pense que le coût de l'essence et du diesel utilisés par les agriculteurs pourrait dépasser, en dollars, celui du gaz naturel et du propane.

Nous devons obtenir tous les chiffres et voir quelle part de chaque type de carburant est utilisée pour ces différentes opérations.

Le sénateur Dalphond : Vous avez révisé le troisième. Je vous en remercie.

Au fil des ans, vous avez fourni beaucoup d'information sur le projet de loi C-234 et le précédent. L'Ontario, par exemple, représente la part du lion. D'après mes calculs approximatifs, 57 % de la taxe sur le carbone sera perçue en Ontario. Avez-vous une idée de la quantité de gaz naturel et de propane utilisée pour le séchage des grains?

M. Ammar : J'ai le chiffre des dépenses en dollars, mais pas précisément pour le gaz naturel et le propane. Il s'agit plutôt des dépenses totales en combustible pour le chauffage et le séchage des grains. Selon nos estimations, entre 8 et 10 % de ces dépenses sont pour la culture des oléagineux et des céréales.

Le sénateur Dalphond : Le séchage représenterait donc entre 8 et 10 % du montant indiqué pour l'Ontario?

M. Ammar : C'est seulement pour les produits oléagineux et céréaliers. La part des dépenses totales pour le chauffage pour l'ensemble des exploitations agricoles se situe entre 8 et 10 %.

Le sénateur Dalphond : Pour ce type de production, le séchage représente entre 8 et 10 % des dépenses. Avez-vous les chiffres pour le maïs et d'autres produits?

M. Ammar : En Ontario, par exemple, ce sont les serres et les pépinières qui utilisent la part la plus importante du combustible de chauffage. Les serres et les pépinières consomment près de 57 % de la quantité totale du combustible de chauffage utilisé

share is for oilseed and grain farming. In terms of the dollar value, that's what is shown in the data from Statistics Canada in 2021.

The Chair: What was the number again?

Mr. Ammar: The use of heating fuel by greenhouses is about 57% of the total heating fuel used by all farms in Ontario.

Senator Cotter: Sorry to interrupt, Senator Dalphond, but was the earlier question about oilseed and grain drying for Ontario as well?

Mr. Ammar: Yes, that's the 8% that we talked about. Greenhouses are mostly exempted, so about 80% of the fuel used is exempted from the carbon price.

Senator Dalphond: I know. What you have indicated for Ontario includes only 20%, I guess.

Mr. Ammar: We calculated the 20% in these new estimates, but we took off the 80% that is already exempted from the calculation.

Senator Dalphond: If I look at Ontario, the revised number for 2023-24 is \$44 million. That will include the cost of natural gas and propane for heating up greenhouses, but it's only the price they pay, which represents 20% of the carbon tax.

Mr. Ammar: Yes, that includes the 20% for greenhouses.

Senator Dalphond: If I were looking at the drying of grains and oilseeds in that \$44 million, how much would that percentage be, or how about the amount? If you don't know, you can provide that information later.

Mr. Ammar: I don't have that right now — by the type of farm — but I can look at that later. You can get an idea if you apply the 8% to 10%. However, since we are considering only 20% for greenhouses, which have the biggest share, we need to recalculate that to consider how much that would be.

Senator Dalphond: I would like to focus on the drying operation. In Ontario, this bill will make it exempt from the carbon tax for one third — roughly — of the grain drying. The remaining two thirds will remain subject to the surcharge.

Mr. Ammar: Actually, in our calculation, we don't take into consideration that separation between what's used by the commercial grain elevator — because we don't have this data, but because the estimates could be considered the upper bound of the costing.

par les exploitations agricoles. C'est la part la plus importante. La part la plus faible revient aux produits oléagineux et céréaliers. Quant à la valeur monétaire, elle est indiquée dans les données de Statistique Canada de 2021.

Le président : Quel était ce chiffre, encore une fois?

M. Ammar : Le combustible de chauffage utilisé pour les serres représente environ 57 % de la quantité totale utilisée par l'ensemble des exploitations agricoles de l'Ontario.

Le sénateur Cotter : Désolé de vous interrompre, sénateur Dalphond, mais la question précédente portait-elle aussi sur le séchage des oléagineux et des grains en Ontario?

M. Ammar : Oui, ce sont les 8 % dont nous avons parlé. Comme la plupart des serres sont exemptées, près de 80 % du carburant utilisé est donc exempté de la tarification du carbone.

Le sénateur Dalphond : Je sais. Les chiffres que vous avez indiqués pour l'Ontario ne portent que sur les 20 % restants, je suppose.

M. Ammar : Nous avons inclus ces 20 % dans ces estimations, mais nous avons exclu les 80 % qui sont déjà exemptés du calcul.

Le sénateur Dalphond : En Ontario, le montant révisé pour 2023-2024 est de 44 millions de dollars. Cela comprend le coût du gaz naturel et du propane utilisés pour chauffer les serres, mais c'est seulement le prix que paient les agriculteurs, ce qui équivaut à 20 % de la taxe sur le carbone.

M. Ammar : Oui, cela inclut les 20 % pour les serres.

Le sénateur Dalphond : En incluant le séchage des céréales et des oléagineux dans ces 44 millions de dollars, quel serait le pourcentage ou le montant? Si vous n'avez pas ce chiffre en tête, vous pouvez nous le faire parvenir plus tard.

M. Ammar : Je n'ai pas les chiffres en ce moment par type d'exploitation agricole, mais je peux vous le trouver plus tard. Pour en avoir une idée, vous n'avez qu'à appliquer les 8 à 10 %. Cependant, comme nous n'appliquons que 20 % pour les serres, qui utilisent la plus grande part, nous devons refaire les calculs pour avoir une idée du montant que cela représenterait.

Le sénateur Dalphond : J'aimerais me concentrer sur l'opération de séchage. En Ontario, ce projet de loi prévoit une exemption de la taxe carbone pour le tiers, grosso modo, du séchage des grains. Les deux tiers qui restent demeureront assujettis à la surcharge.

M. Ammar : En fait, dans nos calculs, nous ne tenons pas compte de cette distinction entre ce qui est utilisé par les silos à grains commerciaux, parce que nous n'avons pas ces données, mais aussi parce que les estimations pourraient être considérées comme étant le plafond des coûts.

And as I said, since the share of grain is not that big for Ontario — and, specifically, it does not affect the result that much — the result that we gave should be the correct one, and should represent the upper bound of the estimates.

Senator Dalphond: Thank you. I guess we're going to be provided with that.

The Chair: Yes, thank you.

Senator Simons: Following straight up on Senator Dalphond, can you tell us, sir, the comparable numbers for the three Prairie provinces? I mean, there are greenhouses in those provinces, but they're much smaller. Let's consider Alberta because that's my home.

What percentage of that would be for grain and oilseed drying versus livestock, barns, greenhouses and such?

Mr. Ammar: Like the GHG emissions?

Senator Simons: The same numbers you gave Senator Dalphond for Ontario.

Mr. Ammar: Oh, for Alberta? Yes, I think I can provide you with that.

Based on the 2021 data from Statistics Canada, the share of oilseed and grain farming is much higher in Alberta, actually. Heating fuel and curing fuel represent 34% of the oilseed and grain farming in Alberta, relative to the total farm heating fuel expenses. In Alberta, it is the largest. Also, there is a big share of that used by animal production in Alberta, which represents 46%.

Senator Simons: So that's for heating barns?

Mr. Ammar: Yes, in Alberta for heating. I'm talking about heating fuel expenses here.

Senator Simons: That's really interesting.

Coming back to the Ontario number, if we're already rebating the greenhouse operators at 80% — well, this isn't a fair question to ask, but I'm going to ask — does it even make sense to have them included in this legislation?

Mr. Giroux: That's an interesting question for you to decide as legislators.

Senator Simons: Sorry. It was the question that fell out of my brain. It's probably not an appropriate question for you at all.

Je le répète, étant donné que la part des produits céréaliers n'est pas très importante pour l'Ontario — et surtout parce que cela n'a pas une forte incidence sur le résultat, les chiffres que nous avons présentés devraient être exacts, et devraient représenter le plafond des estimations.

Le sénateur Dalphond : Merci. Je présume qu'on va nous fournir ces renseignements.

Le président : Oui, merci.

La sénatrice Simons : Pour faire suite directement aux propos du sénateur Dalphond, pouvez-vous nous donner des chiffres comparables pour les trois provinces des Prairies? On y trouve des serres, mais beaucoup plus modestes. Prenons l'Alberta, puisque c'est ma province.

Quel serait le pourcentage consacré au séchage des céréales et des oléagineux par opposition à l'élevage du bétail, aux granges, aux serres et ainsi de suite?

M. Ammar : Vous voulez parler des émissions de GES?

La sénatrice Simons : Je demande les chiffres correspondant à ceux que vous avez donnés au sénateur Dalphond pour l'Ontario.

M. Ammar : Pour l'Alberta? Oui, je dois pouvoir vous fournir cette information.

Selon les données publiées par Statistique Canada pour 2021, la part de la production d'oléagineux et de céréales est beaucoup plus élevée en Alberta, en fait. Le combustible de chauffage et de séchage dans la production d'oléagineux et de céréales en Alberta représente 34 % des dépenses totales en combustible pour le chauffage en agriculture. En Alberta, c'est le secteur qui pèse le plus lourd. La province consacre aussi une grande part à la production animale, soit 46 %.

La sénatrice Simons : Il s'agit donc du chauffage des étables?

M. Ammar : Oui, en Alberta, il s'agit des frais de chauffage. Je parle ici des dépenses en chauffage.

La sénatrice Simons : Très intéressant.

Pour en revenir aux chiffres de l'Ontario, si nous accordons déjà un remboursement de 80 % aux exploitants de serres — il n'est peut-être pas juste de vous le demander, mais je vais quand même le faire —, est-il logique qu'il en soit question dans le projet de loi?

M. Giroux : La question est intéressante, mais il appartient aux législateurs de trancher.

La sénatrice Simons : Désolée. La question m'est venue à l'esprit. Il est probablement déplacé de vous la poser.

To come back to Senator Woo's point, it's not like the Canadian taxpayer or the Canadian treasury is going to be out this sum of money because it would have been recycled anyway, even if — to take Senator Black's point — it doesn't go back to the individual farmers. So it's not as though we're saying, "Oh, the treasury is going to be out \$131 million of Alberta revenues."

Mr. Giroux: Yes, that's a fair point.

Senator Simons: If you could provide us, Mr. Ammar, with the sectoral breakdown — in the way you've just done for Ontario and Alberta — for all the provinces, that would be hugely helpful.

Mr. Ammar: Yes, I think I can.

Senator Simons: Thank you very much.

The Chair: Again, as the chair, I would just point out if you could send that as soon as possible, that would be great.

Thank you very much.

Senator Cotter: I was just wondering, Mr. Ammar, if you have at your fingertips that breakdown with respect to Saskatchewan — percentage-wise — that you shared for Ontario and Alberta. Is it available to you right now?

Mr. Ammar: Just to clarify something, these numbers from Statistics Canada are the dollar values of heating fuel that is used. However, in our estimate, we are using Environment and Climate Change Canada's projection of natural gas and propane used in the agricultural sector overall.

The reporting of that, in terms of GHG emissions — and after that in terms of carbon costs — will be different since we should take into consideration the emission intensities of each type of fuel, and the share of these fuels in each activity within each province.

Unfortunately, we don't have this data right now, but maybe we can make an approximation to have a rough idea of the share of each type of operation in every province, like you asked. But the number that I gave you is the dollar amount of the heating fuel expense — it's heating fuel, not just natural gas and propane. There could also be small volumes of other types of fuel that could be used for that kind of operation.

Senator Cotter: Let me repeat my question: What are the numbers for Saskatchewan?

Mr. Ammar: Sorry.

Pour revenir aux propos du sénateur Woo, on ne peut pas dire que le contribuable canadien ou le Trésor canadien vont perdre cet argent, car il serait réinjecté de toute manière, même si — pour reprendre la réflexion du sénateur Black — il ne retourne pas aux agriculteurs pris individuellement. Nous ne pouvons donc pas dire que le Trésor va perdre 131 millions de dollars de recettes qui devraient venir de l'Alberta.

M. Giroux : Oui, vous avez raison.

La sénatrice Simons : Monsieur Ammar, pouvez-vous nous fournir pour toutes les provinces la ventilation sectorielle, comme vous venez de le faire pour l'Ontario et l'Alberta? Ce serait extrêmement utile.

M. Ammar : Oui, je pense pouvoir le faire.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup.

Le président : Encore une fois, à titre de président, je vous ferai remarquer qu'il serait formidable que vous puissiez nous communiquer cette information le plus tôt possible.

Merci beaucoup.

Le sénateur Cotter : Monsieur Ammar, avez-vous à portée de main, pour la Saskatchewan, la ventilation — en pourcentage — que vous venez de présenter pour l'Ontario et l'Alberta? L'avez-vous sous les yeux?

M. Ammar : Une précision : ces chiffres de Statistique Canada correspondent à la valeur en dollars du combustible de chauffage utilisé. Dans notre estimation, nous utilisons cependant la projection d'Environnement et Changement climatique Canada pour le gaz naturel et le propane utilisés dans l'ensemble du secteur agricole.

Les chiffres, pour ce qui est des émissions de GES — et ensuite pour les coûts liés au carbone — seront différents, puisqu'il faut tenir compte de l'intensité des émissions de chaque type de combustible et de la part de chacun dans chaque activité et dans chaque province.

Malheureusement, nous n'avons pas ces données pour l'instant, mais nous pourrions peut-être proposer une approximation pour donner une vague idée de la part de chaque type d'exploitation dans chaque province, comme vous l'avez demandé. Mais le chiffre que je vous ai donné est celui des dépenses en combustible de chauffage — il s'agit des combustibles de chauffage et pas seulement du gaz naturel et du propane. Il se pourrait que de faibles volumes d'autres types de combustible soient utilisés dans ce genre d'exploitation.

Le sénateur Cotter : Je répète ma question : quels sont les chiffres pour la Saskatchewan?

M. Ammar : Désolé.

Senator Cotter: I've learned this from Senator Dalphond.

Mr. Ammar: Yes, sure. I can give you a quick number here.

In Saskatchewan, for example, for oilseed and grain farming, they have the biggest share, actually, of heating fuel used relative to their farms. It's about 60% of heating fuel used by oilseed and grain farming in this province.

Senator Cotter: Is there a number for livestock?

Mr. Ammar: For animal production, it is about 34% or 35%. That's the 2021 data.

Senator Cotter: Thank you.

Senator Woo: You've been very helpful. Thank you for the work you did in appearing before us.

If you're able to provide the additional data and the assumptions behind the projections for the use of natural gas and propane, could you also provide us with assumptions made on the price of natural gas and propane, and how that factors into your simulation?

Mr. Ammar: Like the price itself?

Senator Woo: Yes, the projection of prices.

Mr. Ammar: The prices have not affected our costing since this costing is based on the fuel charge rate, and fuel charges are fixed, so we know how much will be applied until 2030-31. It does not really depend on price. The price will affect the use of this fuel based on consumption, and that could affect the projection indirectly.

But that exercise, again, was made by Environment and Climate Change Canada, so they have their assumption of what the price of natural gas and propane will be in the future, and, based on that, I assume they made their projection.

Senator Woo: Hopefully, we will be able to see what the assumptions were in the Environment and Climate Change Canada projections, and how those price assumptions affect the substitution that they presume to have taken place.

Senator Dalphond: To follow up on this, I know it's not a tax; that's why it's recycled. And the Supreme Court said it's a charge — not a tax.

Le sénateur Cotter : J'ai appris auprès du sénateur Dalphond.

M. Ammar : Oui, bien sûr. Je peux vous donner un chiffre rapide.

En Saskatchewan, par exemple, c'est dans le secteur des oléagineux et des céréales qu'on utilise le plus de combustible de chauffage dans les exploitations agricoles. Les producteurs d'oléagineux et de céréales de la province utilisent environ 60 % du combustible de chauffage.

Le sénateur Cotter : Y a-t-il un chiffre pour l'élevage du bétail?

M. Ammar : Pour la production animale, c'est environ 34 ou 35 %. Ce sont les données de 2021.

Le sénateur Cotter : Merci.

Le sénateur Woo : Vous nous avez beaucoup aidés. Je vous remercie du travail que vous avez fait pour comparaître.

Si vous êtes en mesure de nous fournir les données supplémentaires et les hypothèses qui sous-tendent les projections relatives à l'utilisation du gaz naturel et du propane, pourriez-vous également nous communiquer les hypothèses sur le prix du gaz naturel et du propane? Comment cela entre-t-il en ligne de compte dans votre simulation?

M. Ammar : Le prix lui-même?

Le sénateur Woo : Oui, la projection des prix.

M. Ammar : Les prix n'ont pas eu d'incidence sur notre calcul des coûts puisqu'il se fonde sur le taux de la redevance sur les combustibles, et que ce taux est fixe. Ce qui nous permet de connaître le montant qui sera prélevé jusqu'en 2030-2031. Cela ne dépend pas vraiment du prix. Le prix influera sur l'utilisation de ce carburant en fonction de la consommation, ce qui pourrait avoir une incidence indirecte sur la projection.

Mais, je le répète, ce travail a été fait par Environnement et Changement climatique Canada, qui a ses hypothèses sur le prix du gaz naturel et du propane à l'avenir, et je présume que le ministère a fait ses projections en conséquence.

Le sénateur Woo : J'espère que nous pourrions prendre connaissance des hypothèses sur lesquelles reposent les projections d'Environnement et Changement climatique Canada et voir comment elles influent sur la substitution supposée.

Le sénateur Dalphond : Dans le même ordre d'idées, je sais que ce n'est pas une taxe; c'est pourquoi l'argent est réinjecté. Et la Cour suprême a dit que c'est une redevance et non une taxe.

To follow up on Senator Woo's questions, you just calculate how much it's going to cost per tonne, and you would know in advance — assuming that we reach a certain amount every year — so you make a calculation.

In your information data bank, do you have information about the real cost of energy within the operation of a farm? That will include the cost of the commodity. For example, if the gas price was \$36 per cubic metre in October of last year, but it is \$26 per cubic metre this year, this should translate into the energy costs — for the farmer — being lower, despite the increase in the charge.

Do you have that data available?

Mr. Ammar: We don't have that data right now, but, again, I think we can provide it.

You're right; the price of natural gas, specifically, is very volatile during the year, and the share of the carbon price on that will be volatile, too. It could be 8% this month, or it could be less — like 5% or 2% — later. It depends on monthly frequency.

Of course, for annual frequency, we should also consider the rise in the carbon price itself in the calculation. But yes, the share will change, and I think we can investigate that part to give you some answers about what the share of carbon will be relative to the price of natural gas and propane.

Senator Dalphond: Thank you.

Senator Woo: If you are looking at the volatility of farm costs, and focusing specifically on natural gas, perhaps you can also provide some advice regarding which parts of farm costs are the most volatile. If what you told us is correct — and I have no reason to doubt that it is — natural gas costs are a very small fraction of the total cost, and the volatility in natural gas prices, however volatile they may be, is not as material, in my estimation, as the many other costs that farms have to deal with. If you have some sense of where the real volatility comes from, that would be interesting.

Mr. Giroux: I'm not sure we have that information because that would require us to look at the entirety of the operating costs of farming. For example, fertilizer would probably be a significant cost input in many farm operations, and that is probably subject to volatility as well.

Senator Woo: Thank you.

Mr. Ammar: To add to your comment, Yves said earlier that the fuel expenses represent less than 1% of the total price, but if you look at it by activity, that should vary according to the farm type. For example, for grain, it is even less at around 0.4% relative to the total operating expenses. However, for

J'en reviens aux questions du sénateur Woo. Vous calculez simplement le coût à la tonne. Vous savez à l'avance à quoi vous en tenir, à supposer que nous atteignons un certain montant chaque année. Alors vous faites un calcul.

Dans votre banque de données, avez-vous de l'information sur le coût réel de l'énergie dans l'exploitation d'une ferme? Cela comprend le coût du produit. Par exemple, si le prix du gaz était de 36 \$ le mètre cube en octobre de l'année dernière, mais qu'il est de 26 \$ le mètre cube cette année, cela devrait se traduire par une baisse des coûts énergétiques — pour l'agriculteur — malgré l'augmentation de la redevance.

Avez-vous ces données?

M. Ammar : Nous n'avons pas ces données sous les yeux, mais je pense que nous pouvons vous les fournir.

Vous avez raison; le prix du gaz naturel, en particulier, est très instable au long de l'année, et la part de la tarification du carbone varie également. Ce pourrait être 8 % ce mois-ci, ou ce pourrait être moins — 5 ou 2 % — plus tard. Cela dépend de la fréquence mensuelle.

Bien entendu, pour ce qui est de la fréquence annuelle, nous devrions également tenir compte de la hausse de la tarification du carbone. Mais il est vrai que la part va fluctuer, et nous pouvons voir ce qu'il en est pour vous donner des réponses sur la part du carbone par rapport au prix du gaz naturel et du propane.

Le sénateur Dalphond : Merci.

Le sénateur Woo : Si vous étudiez l'instabilité des coûts agricoles et mettez l'accent plus particulièrement sur le gaz naturel, vous pourriez peut-être nous renseigner sur les éléments des coûts agricoles qui sont les plus instables. Si ce que vous nous avez dit est exact — et je n'ai aucune raison d'en douter —, les coûts du gaz naturel ne représentent qu'une très faible fraction du coût total, et l'instabilité des prix du gaz naturel, aussi instables soient-ils, ne compte pas autant, à mon avis, que les nombreux autres coûts que doivent assumer les exploitations agricoles. Si vous aviez une idée de l'origine de l'instabilité réelle, ce serait intéressant.

M. Giroux : Je ne suis pas certain que nous ayons cette information, car il nous faudrait examiner l'ensemble des coûts d'exploitation de l'agriculture. Par exemple, les engrais seraient probablement un intrant qui pèse lourd dans de nombreuses exploitations agricoles et dont les coûts fluctuent également.

Le sénateur Woo : Merci.

M. Ammar : Autre chose à ajouter. Yves Giroux a dit tout à l'heure que les dépenses en combustibles représentent moins de 1 % du prix total, mais si on tient compte de la nature des activités, cela devrait varier selon le type d'exploitation. Par exemple, pour le grain, c'est encore moins, soit environ 0,4 %

greenhouses, for example, it's 10 times that because they use a lot of that fuel. I'm talking about the average for Canada as it's shared.

Of course, we should consider the size of the farm. We don't have such analysis, and we don't have an idea about how much the share will be depending on the farm size.

Senator Woo: Thank you.

The Chair: I think we're sending you away with some marching orders, if you don't mind that. We are looking for some further information. Thank you for that. I have no further questions, or senators who wish to ask questions. Thank you very much to our witnesses today: Mr. Giroux and Mr. Ammar. It's great to have you here again.

We will now proceed to our second panel on Bill C-234, An Act to amend the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act. For the second panel, we welcome, in person, Dr. Nicholas Rivers, Associate Professor, Public and International Affairs, Faculty of Social Sciences, University of Ottawa. By video conference, from the National Farmers Union, we have Mr. Murray Jowett, Climate Policy Coordinator; and from the Agricultural Producers Association of Saskatchewan, we have Mr. Ian Boxall, President. Welcome to the three of you.

We will hear opening remarks from Dr. Rivers, Mr. Jowett and Mr. Boxall. You will each have five minutes. With that, the floor is yours, Dr. Rivers.

Nicholas Rivers, Associate Professor, Public and International Affairs, Faculty of Social Sciences, University of Ottawa, as an individual: Thank you for inviting me to the committee. I really enjoyed the last discussion, so I hope for another fruitful discussion.

In my opening remarks, I will first make a few points about Canada's carbon pricing policy in general, and then share my perspective on Bill C-234, which proposes an exemption from the carbon price on fuels used for drying grain and for heating and cooling agricultural buildings.

Economists are highly supportive of using a carbon price, such as the one implemented in Canada, to reduce greenhouse gas emissions. Carbon pricing is considered the least costly way to reduce emissions because it offers emitters significant flexibility in choosing the best way to reduce emissions that is tailored to their circumstances.

par rapport au total des frais d'exploitation. Par contre, dans l'exploitation des serres, par exemple, c'est 10 fois plus parce qu'elles consomment beaucoup de ce combustible. Je parle de la moyenne pour le Canada.

Bien sûr, il faut tenir compte de la taille des exploitations. Nous n'avons pas d'analyse de cette nature et nous n'avons aucune idée de la variation des proportions selon la taille des exploitations.

Le sénateur Woo : Merci.

Le président : Nous vous remercions en vous chargeant de quelques tâches, si vous le voulez bien. Nous attendons un complément d'information. Merci. Je n'ai pas d'autres questions et aucun autre sénateur ne souhaite en poser. Merci beaucoup aux témoins, M. Giroux et M. Ammar. Ce fut un plaisir de vous accueillir cette fois encore.

Nous allons maintenant passer au deuxième groupe de témoins qui nous parleront du projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Ce groupe comprend M. Nicholas Rivers, professeur agrégé, Affaires publiques et internationales, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, qui comparait en personne. M. Murray Jowett, coordonnateur de la politique climatique de l'Union nationale des fermiers, et M. Ian Boxall, président de l'Agricultural Producers Association of Saskatchewan, qui comparassent tous deux par vidéoconférence. Bienvenue à vous trois.

Nous allons entendre les exposés liminaires de MM. Rivers, Jowett et Boxall. Vous aurez chacun cinq minutes. À vous la parole, monsieur Rivers.

Nicholas Rivers, professeur agrégé, Affaires publiques et internationales, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, à titre personnel : Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître. J'ai beaucoup aimé les derniers échanges. J'espère que ceux que nous aurons seront également féconds.

Dans ma déclaration liminaire, je vous livrerai d'abord quelques réflexions sur la politique canadienne de tarification du carbone en général, puis je vous présenterai mon point de vue sur le projet de loi C-234, qui propose de soustraire à la tarification du carbone les combustibles utilisés pour le séchage des grains et pour le chauffage et la climatisation des bâtiments agricoles.

Les économistes sont très favorables au recours à la tarification du carbone, comme celle qui est mise en œuvre au Canada, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette méthode est considérée comme le moyen le moins coûteux de réduire les émissions parce qu'elle offre aux émetteurs une grande souplesse pour choisir les modalités de réduction des émissions les mieux adaptées à leur situation.

Carbon pricing works best when all greenhouse gas emissions are subject to the same carbon price. Canada has generally followed this prescription in setting up its own carbon price and in requiring carbon pricing in the provinces. This policy design ensures that all emitters of greenhouse gases face an incentive to curtail their emissions.

Canada is not the only country that has implemented a carbon price. The World Bank reports that about one quarter of emissions worldwide is covered by a carbon price. The increasing international adoption of carbon pricing helps to lower emissions and to level the international playing field.

However, while the application of carbon pricing worldwide continues to increase, many of our trading partners, including the U.S., have not imposed carbon pricing on their emissions. This raises concerns that producers of traded goods in Canada may become less competitive or less profitable relative to producers in other countries without a carbon price.

The Canadian carbon pricing policy offers rebates to large industrial emitters of traded goods, like cement or steel manufacturers, in order to counteract this competitiveness concern. Rebates to large emitters are based on output, like the amount of steel produced, while the carbon price is levied on emissions. This policy design ensures that large industrial emitters continue to face an incentive to reduce emissions, but are not placed at a disadvantage when competing internationally.

However, many farms are not covered by industrial carbon pricing rebates. There are some exemptions to the carbon price for fuels used on farms, but these exemptions currently do not apply to fuel used for grain drying or for heating buildings. This means that grain farmers face the full carbon price on fuel used for grain drying, and do not receive output-based rebates. However, like cement and steel, grains are an internationally traded commodity, and there are legitimate concerns that the carbon price puts Canadian grain farmers at a disadvantage relative to their international peers.

One way to address this concern would be to exempt fuel used for grain drying from the carbon price, as proposed in Bill C-234. This approach has the advantage of being simple and ensuring international competitiveness of Canadian grain farmers

La tarification du carbone fonctionne mieux lorsque le tarif est le même pour toutes les émissions de gaz à effet de serre. Le Canada a généralement suivi cette recommandation en établissant sa propre tarification du carbone et en exigeant qu'elle soit appliquée dans les provinces. Cette politique vise à inciter tous les émetteurs de gaz à effet de serre à réduire leurs émissions.

Le Canada n'est pas le seul pays à avoir mis en place une tarification du carbone. La Banque mondiale nous apprend qu'environ le quart des émissions dans le monde est visé par ce type de régime. L'adoption de plus en plus large de la tarification du carbone à l'échelle internationale contribue à réduire les émissions et à uniformiser les règles du jeu à l'échelle internationale.

Cependant, même si l'application de la tarification du carbone à l'échelle mondiale continue d'augmenter, bon nombre de nos partenaires commerciaux, y compris les États-Unis, n'ont pas imposé de tarification du carbone sur leurs émissions. Cela soulève des préoccupations quant au fait que les producteurs de biens échangeables au Canada pourraient devenir moins concurrentiels ou moins rentables que les producteurs d'autres pays qui n'appliquent pas de tarification du carbone.

La politique canadienne de tarification du carbone offre des remboursements aux grands émetteurs industriels de biens échangeables, comme les fabricants de ciment ou d'acier, afin de contrer cette préoccupation en matière de compétitivité. Les remboursements aux grands émetteurs sont fondés sur la production, comme la quantité d'acier produite, tandis que la tarification du carbone est prélevée sur les émissions. Cette conception de la politique fait en sorte que les grands émetteurs industriels continuent d'être incités à réduire leurs émissions, mais qu'ils ne sont pas désavantagés par rapport à la concurrence internationale.

Cependant, de nombreuses fermes ne sont pas couvertes par les remboursements sur la tarification du carbone dans le secteur industriel. Il y a certaines exemptions à la tarification du carbone pour les combustibles utilisés dans les fermes, mais ces exemptions ne s'appliquent pas actuellement au combustible utilisé pour le séchage des grains ou pour le chauffage des bâtiments. Cela signifie que les céréaliculteurs doivent payer la totalité de la tarification du carbone sur le combustible utilisé pour le séchage des grains et ne reçoivent pas de remboursements fondés sur le rendement. Cependant, tout comme le ciment et l'acier, les céréales sont un produit échangeable à l'échelle internationale, et on craint à juste titre que la tarification du carbone désavantage les céréaliculteurs canadiens par rapport à leurs concurrents internationaux.

Une façon de répondre à cette préoccupation serait d'exempter de la tarification du carbone le combustible utilisé pour le séchage du grain, comme on le propose dans le projet de loi C-234. Cette approche a l'avantage d'être simple et d'assurer

as the carbon price continues to rise. However, exemptions to the carbon price also mean that grain farmers will no longer face incentives to reduce greenhouse gas emissions. As Canada strives to hit net-zero emissions within a generation, it will be important to ensure that all emitters have strong incentives to reduce emissions. Exemptions to the carbon price will increase emissions and work against our greenhouse gas goals.

While grain drying produces a relatively small amount of emissions overall, relative to the Canadian total — such that the proposed exemption will not significantly affect our country's overall emissions — I do worry about the precedent it would set. The strength of carbon pricing is that it provides an incentive for all emitters to reduce emissions. Exemptions from the carbon price weaken the system. If grain drying is exempt from the carbon price, other groups will be emboldened to seek exemptions from the carbon price as well, further weakening the system.

An alternative approach to exemptions would be a rebating system, similar to the system used for large industrial emitters. Under a rebating system, farm fuel would continue to be subject to the carbon price. However, revenue from the carbon price would be rebated back to grain producers in proportion to the amount of grain produced. Like the existing rebates for large industrial emitters, this system would continue to provide farmers with an incentive to reduce emissions from grain drying and other on-farm activities, but would also ensure that Canadian grain farmers are not placed at a competitive disadvantage in international markets.

This approach would be somewhat more complex than an exemption, but it would have the benefits of continuing to provide incentives for greenhouse gas reductions, maintaining international competitiveness and preserving the integrity of the existing carbon pricing system. For these reasons, I think it is a superior approach compared to the exemption proposed in Bill C-234. Thank you very much.

Murray Jowett, Climate Policy Coordinator, National Farmers Union: Thank you so much for your time, and thanks for extending the invitation to the National Farmers Union, or NFU, to contribute to the proceedings today. I agree with Dr. Rivers that the conversation today has been really great and stimulating so far.

I've been an active associate member of the NFU since 2017. The NFU is a direct-membership, farmer-led organization founded by an act of Parliament in 1969, with roots going back

la compétitivité internationale des producteurs de grains canadiens alors que la tarification du carbone continue d'augmenter. Cependant, les exemptions à la tarification du carbone signifient également que les producteurs de grains ne seront plus incités à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Alors que le Canada s'efforce d'atteindre la carboneutralité d'ici une génération, il sera important de veiller à ce que tous les émetteurs soient fortement incités à réduire leurs émissions. Les exemptions à la tarification du carbone augmenteront les émissions et iront à l'encontre de nos objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Même si le séchage du grain produit une quantité relativement faible d'émissions dans l'ensemble, par rapport au total canadien — de sorte que l'exemption proposée n'aura pas d'incidence importante sur les émissions globales de notre pays —, je m'inquiète du précédent qu'elle créerait. La force de la tarification du carbone réside dans le fait qu'elle incite tous les émetteurs à réduire leurs émissions. Les exemptions à la tarification du carbone affaiblissent le système. Si le séchage du grain est exempté de la tarification du carbone, d'autres groupes voudront demander des exemptions à la tarification du carbone, ce qui affaiblira davantage le système.

Une solution de rechange aux exemptions serait un système de remboursement, semblable au système utilisé pour les grands émetteurs industriels. Dans le cadre d'un système de remboursement, le combustible agricole continuerait d'être assujéti à la tarification du carbone. Cependant, les revenus tirés de la tarification du carbone seraient remboursés aux producteurs de grain en proportion de la quantité de grain produite. Tout comme les remboursements actuels pour les grands émetteurs industriels, ce système continuerait de fournir aux agriculteurs un incitatif pour réduire les émissions provenant du séchage des grains et d'autres activités agricoles, mais il permettrait aussi de veiller à ce que les céréaliculteurs canadiens ne soient pas désavantagés sur les marchés internationaux.

Cette approche serait un peu plus complexe qu'une exemption, mais elle aurait l'avantage de continuer à offrir des incitatifs pour la réduction des gaz à effet de serre, de maintenir la compétitivité internationale et de préserver l'intégrité du système actuel de tarification du carbone. Pour ces raisons, je pense que c'est une approche supérieure à l'exemption proposée dans le projet de loi C-234. Merci beaucoup.

Murray Jowett, coordinateur de la politique climatique, Union nationale des fermiers : Merci beaucoup d'avoir invité l'Union nationale des fermiers, ou UNF, à contribuer aux délibérations d'aujourd'hui. Je conviens avec M. Rivers que les échanges d'aujourd'hui ont été très intéressants et stimulants jusqu'à maintenant.

Je suis un membre associé actif de l'UNF depuis 2017. L'UNF est une organisation dirigée par des agriculteurs, qui en sont des membres directs. Elle a été fondée par une loi fédérale en 1969,

more than a century. The NFU represents thousands of farm families and farm workers from coast to coast. NFU policy positions are crafted democratically through discussions and debates among members.

In 2019, during a notoriously wet harvest, many of our members were forced to run grain dryers for long periods, and the cost of fuelling those dryers became immense. For this reason, the NFU passed a policy resolution in 2019, requesting that the federal government provide a rebate of the carbon levy on farm fuel used for grain drying. We were puzzled by the distinction between grain dryer fuel and tractor fuel in the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act, which I'll now refer to as "the pollution pricing act."

Subsequent to the passage of this NFU resolution, Bill C-8 introduced a tax credit aimed at returning carbon levy proceeds to farming businesses in provinces where the federal backstop of the pollution pricing act applies: Alberta, Saskatchewan, Manitoba and Ontario. The NFU viewed this new tax credit favourably as it helped mitigate losses for farmers while preserving the pricing signal on farm heating fuel.

Our concern regarding Bill C-234 lies in its intention to completely exempt farm heating fuels from the pollution pricing act. That eliminates the pricing signal it provides. Pollution pricing signals are crucial, incentivizing producers to adopt practices that reduce emissions when heating barns and drying grain. The current system, as adjusted by Bill C-8, strikes a better balance by upholding the pollution pricing signal without jeopardizing food production. That's why we urge the committee to consider the pressing urgency of addressing climate change in its evaluation of the proposed changes in Bill C-234.

The challenge with Bill C-234 is that a complete exemption fails to promote clean technology and low-emission alternatives. While an exemption might have made sense when the pollution pricing act was initially drafted, it becomes much less appropriate as cleaner alternatives become available.

et ses racines remontent à plus d'un siècle. L'UNF représente des milliers de familles et de travailleurs agricoles d'un océan à l'autre. Les positions de principe de l'UNF sont élaborées démocratiquement au moyen de discussions et de débats entre les membres.

En 2019, année d'une récolte notoirement humide, bon nombre de nos membres ont été forcés de faire fonctionner des séchoirs à grains pendant de longues périodes, et le coût de l'alimentation en combustible de ces séchoirs est devenu énorme. Pour cette raison, l'Union nationale des fermiers a adopté en 2019 une résolution de principe demandant que le gouvernement fédéral accorde un remboursement de la redevance sur le carbone sur le combustible agricole utilisé pour le séchage des grains. La distinction entre le combustible des séchoirs à grains et celui des tracteurs dans la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, que j'appellerai maintenant la « Loi sur la tarification de la pollution », nous a laissés perplexes.

Dans la foulée de l'adoption de cette résolution de l'Union nationale des fermiers, le projet de loi C-8 a instauré un crédit d'impôt visant à remettre le produit de la redevance sur le carbone aux entreprises agricoles des provinces où le filet de sécurité fédéral de la Loi sur la tarification de la pollution s'applique, soit l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario. L'UNF a accueilli favorablement ce nouveau crédit d'impôt, car il a aidé à atténuer les pertes pour les agriculteurs tout en préservant le signal des prix du combustible de chauffage agricole.

Ce qui nous préoccupe au sujet du projet de loi C-234, c'est son intention d'exempter complètement les combustibles de chauffage agricoles de la Loi sur la tarification de la pollution. Cela élimine le signal de prix envoyé. Les signaux du prix du carbone sont essentiels, car ils incitent les producteurs à adopter des pratiques qui réduisent les émissions lors du chauffage des granges et du séchage du grain. Le système actuel, tel que modifié par le projet de loi C-8, assure un meilleur équilibre en maintenant le signal du prix du carbone sans compromettre la production alimentaire. C'est pourquoi nous exhortons le comité à tenir compte de l'urgence de s'attaquer aux changements climatiques dans son évaluation des changements proposés dans le projet de loi C-234.

Le problème avec le projet de loi C-234, c'est qu'une exemption complète ne fait pas la promotion des technologies propres et des solutions de rechange à faibles émissions. Bien qu'une exemption ait pu être logique au moment de la rédaction initiale de la Loi sur la tarification de la pollution, elle devient beaucoup moins appropriée à mesure que des solutions de rechange plus propres deviennent disponibles.

Given the growing body of climate science emphasizing the urgency of addressing the catastrophic impacts of climate change, we believe the following points should be considered in the context of Canadian agriculture and Bill C-234.

First, we must ensure an ample supply of food. The pollution pricing act recognized this already by exempting most farm-used fuels from pollution pricing. Second, reducing greenhouse gas pollution should be a top priority, and there are no simple, cost-free solutions to achieve this goal. Pollution price signals are essential for all participants in a market-based economy, including farmers. Third, carbon pricing should be seen as a remedy and not the problem as it relates to food security and inflation in the long-term view of climate change.

That is why the NFU recommends that the government continue assisting farmers in transitioning to more efficient grain dryers and livestock facilities by providing incentives and continuing to use price signals.

Regarding Bill C-234, we propose that the committee amend it to include a sunset clause for the exemption that treats grain drying and barn heating fuel as farm-used fuel. This sunset period would allow time for clean grain drying technologies to mature, and provide farmers with the opportunity to retrofit farm building insulation and heating systems, reducing greenhouse gas emissions from their operations.

Thank you. The NFU welcomes questions.

The Chair: Thank you very much. We will now hear from Mr. Boxall.

Ian Boxall, President, Agricultural Producers Association of Saskatchewan: Good morning, Mr. Chair and members of the committee. I'm here today as the President of the Agricultural Producers Association of Saskatchewan, or APAS, and a passionate farmer from Tisdale in northeast Saskatchewan.

I come before you today to offer insights and perspectives from those who are not just impacted by the current carbon pricing policy, but are also at the forefront of environmental protection for the lands and waterways we care for. Amidst the discussions surrounding the merits of Bill C-234, I aim to provide you with unique insights and perspectives that you may not have encountered to date.

Étant donné que de plus en plus de données scientifiques sur le climat soulignent l'urgence de s'attaquer aux répercussions catastrophiques des changements climatiques, nous croyons que les points suivants devraient être pris en compte dans le contexte de l'agriculture canadienne et du projet de loi C-234.

Premièrement, nous devons assurer un approvisionnement suffisant en aliments. La Loi sur la tarification de la pollution l'a déjà reconnu en exemptant la plupart des combustibles agricoles de la tarification de la pollution. Deuxièmement, la réduction de la pollution par les gaz à effet de serre devrait être une priorité absolue, et il n'existe pas de solutions simples et gratuites pour atteindre cet objectif. Les signaux du prix du carbone sont essentiels pour tous les participants à une économie de marché, y compris les agriculteurs. Troisièmement, la tarification du carbone devrait être considérée comme une solution, et non comme le problème, puisqu'elle vise à assurer la sécurité alimentaire et à juguler l'inflation dans la perspective à long terme des changements climatiques.

C'est pourquoi l'Union nationale des fermiers recommande que le gouvernement continue d'aider les agriculteurs à faire la transition vers des séchoirs à grains et des installations d'élevage plus efficaces en offrant des incitatifs et en continuant d'envoyer des signaux de prix.

En ce qui concerne le projet de loi C-234, nous proposons que le comité le modifie afin d'y inclure une disposition de temporisation pour l'exemption qui vise le séchage du grain et le combustible de chauffage des granges comme un combustible agricole. Cette période de temporisation laisserait le temps aux technologies de séchage du grain propres de mûrir et donnerait aux agriculteurs la possibilité de moderniser l'isolation des bâtiments agricoles et les systèmes de chauffage, ce qui réduirait les émissions de gaz à effet de serre de leurs activités.

Merci. L'UNF est prête à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup. Nous allons maintenant entendre M. Boxall.

Ian Boxall, président, Agricultural Producers Association of Saskatchewan : Bonjour, monsieur le président et membres du comité. Je suis ici aujourd'hui en tant que président de l'Agricultural Producers Association of Saskatchewan, ou APAS, et en tant qu'agriculteur passionné de Tisdale, dans le Nord-Est de la Saskatchewan.

Je suis venu aujourd'hui pour vous faire part des points de vue de ceux qui ne sont pas seulement touchés par la politique actuelle de tarification du carbone, mais qui sont également à l'avant-garde de la protection de l'environnement pour les terres et les cours d'eau qui nous tiennent à cœur. Dans le cadre des discussions sur le bien-fondé du projet de loi C-234, je souhaite vous faire part de points de vue uniques que vous n'avez peut-être pas encore entendus.

Farmers have been addressing climate change long before the term even existed, and agriculture was leading the charge in CO₂ reduction before carbon reduction became a public policy priority. Saskatchewan farmers gifted Canada an environmental gift when we transitioned to zero-till farming. We did this without government direction, driven by our belief that it was both environmentally and economically prudent for our farms. However, this gift is often overlooked and minimized today because it's considered common practice. Have we truly quantified the economic value of this gift in contributing to Canada's environmental efforts? And how does its value compare to the relief that Bill C-234 could provide to farmers?

Most farmers have already transitioned from coal boilers for heating to cleaner alternatives like natural gas and blended fuels with ethanol or biodiesel. But there's a significant hurdle: the lack of infrastructure support for newer, greener energy sources. While technologies like hydrogen, solar, wind, biomass and geothermal hold promise, they remain limited in their application due to our unique environmental conditions and our vast geography.

These technologies will undoubtedly improve over time, but for now, they can't match the reliability of existing sources for heating barns during extreme winter temperatures or grain drying during a wet harvest season.

Nonetheless, we — farmers — are no strangers to innovation. We are committed to adapting and innovating as necessary to contribute to a greener future.

It would be a dream come true if we did not have to dry a single bushel of grain, rendering the taxation of energy used for that purpose a non-issue. Sadly, that is not our reality. When we must dry large volumes of grain, it's often a reflection that the harvest conditions are not in our favour. When that happens, it adds stress, anxiety and a financial burden during an already trying time for farmers.

I'm confident that this was an unintended consequence of the carbon pricing policy which Bill C-234 aims to rectify.

With appropriate government support that facilitates the transition to cleaner energy sources, farmers across Saskatchewan will continue to improve our ecological responsibility while ensuring our financial sustainability. Farmers are deeply committed to environmental stewardship. Why? We want our farms to be better, more productive and more

Les agriculteurs se sont attaqués aux changements climatiques bien avant que l'expression ait été inventée, et l'agriculture a mené la charge en matière de réduction des émissions de dioxyde de carbone avant que la réduction des émissions de carbone ne devienne une priorité de la politique publique. Les agriculteurs de la Saskatchewan ont fait un don environnemental au Canada lorsque nous sommes passés à la culture sans labour. Nous l'avons fait sans attendre l'orientation du gouvernement, parce que nous étions convaincus que c'était à la fois prudent sur le plan environnemental et économiquement rentable pour nos exploitations agricoles. Cependant, ce don est souvent négligé et minimisé aujourd'hui parce qu'il est considéré comme une pratique courante. Avons-nous vraiment quantifié la valeur économique de ce don ayant contribué aux efforts environnementaux du Canada? Comment se compare-t-il à l'aide que le projet de loi C-234 pourrait apporter aux agriculteurs?

La plupart des agriculteurs sont déjà passés des chaudières à charbon pour le chauffage à des solutions de rechange plus propres comme le gaz naturel et les combustibles mélangés à l'éthanol ou au biodiesel. Mais il y a un obstacle important : le manque de soutien en matière d'infrastructure pour les sources d'énergie nouvelles et plus vertes. Bien que des technologies comme l'hydrogène, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, la biomasse et la géothermie soient prometteuses, leur application demeure limitée en raison de nos conditions environnementales uniques et de notre vaste territoire.

Ces technologies s'amélioreront sans aucun doute au fil du temps, mais pour l'instant, elles ne peuvent pas égaler la fiabilité des sources existantes pour le chauffage des étables pendant les températures hivernales extrêmes ou le séchage des grains pendant une saison de récolte humide.

Néanmoins, nous, les agriculteurs, connaissons bien l'innovation. Nous sommes déterminés à nous adapter et à innover au besoin pour contribuer à un avenir plus vert.

Ce serait un rêve qui se réaliserait si nous n'avions pas à sécher un seul boisseau de grain, de sorte que la taxation de l'énergie utilisée à cette fin ne poserait aucun problème. Malheureusement, ce n'est pas notre réalité. Lorsque nous devons sécher de grandes quantités de grain, c'est souvent parce que les conditions de récolte ne sont pas en notre faveur. Lorsque cela se produit, cela ajoute du stress, de l'anxiété et un fardeau financier pendant une période déjà difficile pour les agriculteurs.

Je suis convaincu qu'il s'agit d'une conséquence imprévue de la politique de tarification du carbone que le projet de loi C-234 vise à corriger.

Grâce à un soutien gouvernemental approprié qui facilite la transition vers des sources d'énergie plus propres, les agriculteurs de la Saskatchewan continueront d'améliorer notre responsabilité écologique tout en assurant notre viabilité financière. Les agriculteurs sont profondément attachés à l'intendance de l'environnement. Pourquoi? Nous voulons que

sustainable for the generations that follow us. That is the legacy that truly matters to me, my neighbours and farmers across Canada. That is why we are tirelessly searching for solutions to enhance our sustainability.

However, let us not be bound by policies that reduce our capacity to invest in the very solutions you want us to pursue. The shift to cleaner energy sources can be a costly and gradual process, and it is unreasonable to penalize us for our dependence on fossil fuels at this stage.

In closing, I want to express my gratitude for this opportunity, Mr. Chair. I eagerly await the ensuing discussion. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Boxall, and thank you to our other witnesses as well.

We will proceed to questions. As I mentioned earlier, I would ask witnesses and members in the room to please refrain from leaning in too close to the microphone, as it could affect the sound quality and provide feedback to our staff in the room.

As has been our previous practice, we will each have five minutes for questions, and then move on to a second and third round if necessary. The five minutes include questions and answers, so I would ask that questions and answers be concise.

I will take the prerogative to ask the first question.

Mr. Jowett, how many members are there in the NFU? What is the average size of your member farms?

Mr. Jowett: I don't have that information, but I can get it and provide it to the committee.

The Chair: I think you noted the need for a sunset clause. Bill C-234 does have an eight-year sunset clause. Are you aware of that?

Mr. Jowett: What is the current sunset clause for? Is it for the entire —

The Chair: Bill C-234 has an eight-year sunset clause when it would be revisited. You were saying it should be amended to include that.

Mr. Jowett: Then I was mistaken.

nos fermes soient meilleures, plus productives et plus durables pour les générations qui nous suivront. C'est l'héritage qui compte vraiment pour moi, pour mes voisins et pour les agriculteurs de partout au Canada. C'est pourquoi nous cherchons sans relâche des solutions pour améliorer notre durabilité.

Cependant, ne nous contraignons pas par des politiques qui réduisent notre capacité d'investir dans les solutions mêmes que vous voulez que nous adoptions. Le passage à des sources d'énergie plus propres peut être un processus graduel et coûteux, et il est déraisonnable de nous pénaliser pour notre dépendance aux combustibles fossiles à ce stade-ci.

En terminant, je tiens à exprimer ma gratitude d'avoir été invité ici, monsieur le président. J'attends avec impatience la discussion qui suivra. Merci.

Le président : Merci, monsieur Boxall, et merci à nos autres témoins également.

Nous allons passer aux questions. Comme je l'ai dit plus tôt, je demanderais aux témoins et aux membres du comité de bien vouloir s'abstenir de se pencher trop près du microphone, car cela pourrait nuire à la qualité du son et entraîner une rétroaction acoustique à notre personnel dans la salle.

Comme nous le faisons auparavant, nous aurons chacun cinq minutes pour les questions, puis nous passerons à un deuxième et à un troisième tour, au besoin. Puisque les cinq minutes comprennent les questions et les réponses, je demanderais de faire preuve de concision.

Je vais prendre la prérogative de poser la première question.

Monsieur Jowett, combien y a-t-il de membres à l'UNF? Quelle est la taille moyenne des fermes de vos membres?

M. Jowett : Je n'ai pas cette information, mais je peux l'obtenir et la fournir ensuite au comité.

Le président : Je pense que vous avez souligné la nécessité d'une disposition de temporisation. Le projet de loi C-234 prévoit une disposition de temporisation étalée sur huit ans. Le saviez-vous?

M. Jowett : À quoi sert la disposition de temporisation actuelle? Est-ce pour l'ensemble...

Le président : Le projet de loi C-234 comporte une disposition de temporisation qui serait réexaminée au bout de huit ans. Vous disiez qu'il fallait modifier le projet de loi pour inclure cela.

M. Jowett : Je n'étais donc pas bien renseigné.

The Chair: Finally, did you say that your members are using cleaner alternatives for grain drying? Perhaps you had noted that. If they are, what are those cleaner alternatives?

Mr. Jowett: I can get that information for you. I don't know specifically because it varies from farm to farm, and we are represented across the country. However, we do have a membership that is largely quite committed to seeking alternatives for all of the procedures on the farm.

The Chair: Thank you.

Senator Simons: Dr. Rivers, I want to start with you.

Grain is an internationally traded commodity, and we don't want to put our farmers at a competitive disadvantage. I thought the connection you drew to a heavy industry like cement production was very enlightening.

The bill before us isn't a rebate bill. There is a finite amount that we can do as a Senate committee to say, "We have a better idea. Let's do it this way instead." In light of the discussion we had earlier with the Parliamentary Budget Officer — to which you were privy — he and his team noted that grain drying and oilseed drying make up a smaller percentage, even in Alberta, and especially in Ontario, of the total amount.

Do you think we could get halfway to doing what you propose if we rescope the bill to focus specifically on grain and oilseed drying — for which there are very few alternative technologies — and take out the exemption for heating of buildings, as there are many more options to heat a building than to dry grain? It would focus us more on this issue: having our farmers not be at a competitive disadvantage.

Mr. Rivers: It's a good question.

I would say two things. First of all, my general point is about exemptions writ large. We should steer as far away from those as possible. The whole point of the carbon pricing policy is to apply uniform signals. You put me in a slightly uncomfortable position when you say we can't do something as an alternative to this bill, but I would say there are better alternatives to this bill.

Second, I'm not an expert in agricultural technologies, but I have seen dramatic progress or changes in the landscape of technologies within sectors that we used to think of as hard to abate. Cement and steel are two good examples where we

Le président : Enfin, avez-vous dit que vos membres utilisent des solutions de rechange plus propres pour le séchage des grains? Vous en avez peut-être parlé. Dans l'affirmative, quelles sont ces solutions plus propres?

M. Jowett : Je peux obtenir cette information pour vous. Je ne le sais pas précisément parce que cela varie d'une ferme à l'autre, et nous sommes représentés partout au pays. Cependant, nous avons des membres qui sont très déterminés à chercher des solutions de rechange pour toutes les activités à la ferme.

Le président : Merci.

La sénatrice Simons : Monsieur Rivers, j'aimerais commencer par vous.

Les grains sont un produit commercialisé à l'échelle internationale, et nous ne voulons pas désavantager nos agriculteurs sur le plan de la concurrence. J'ai trouvé très instructif le lien que vous avez établi avec une industrie lourde comme la production de ciment.

Le projet de loi dont nous sommes saisis ne propose pas de remboursements. En tant que comité sénatorial, notre latitude est limitée pour ce qui est d'affirmer que nous avons une meilleure idée et que nous devons faire les choses différemment. Dans le cadre de la discussion que nous avons eue plus tôt avec le directeur parlementaire du budget — dont vous avez pu prendre connaissance —, lui et son équipe ont fait remarquer que le séchage des grains et des oléagineux ne représente qu'un petit pourcentage, même en Alberta, et surtout en Ontario, de la somme totale.

Pensez-vous que nous pourrions aller à mi-chemin de ce que vous proposez en modifiant la portée du projet de loi pour nous concentrer spécifiquement sur le séchage des grains et des oléagineux — pour lequel il existe très peu de technologies de rechange — et en supprimant l'exemption pour le chauffage des bâtiments, puisqu'il y a beaucoup plus d'options pour chauffer un bâtiment que pour sécher le grain? Cela nous permettrait de nous concentrer davantage sur le fait de ne pas nuire à l'avantage concurrentiel de nos agriculteurs.

M. Rivers : C'est une bonne question.

Je dirais deux choses. Tout d'abord, mon argument général concerne les exemptions en général. Nous devrions nous tenir le plus loin possible de cela. L'objectif de la politique de tarification du carbone est d'envoyer des signaux uniformes. Vous me mettez un peu mal à l'aise lorsque vous dites qu'il n'existe pas de solution de rechange à ce projet de loi, mais je dirais qu'il y en a qui sont plus appropriées.

Deuxièmement, je ne suis pas un expert des technologies agricoles, mais j'ai vu des progrès ou des changements spectaculaires dans le paysage des technologies dans des secteurs où nous pensions qu'il était difficile de procéder à des

thought those sectors were using the best available technology, and that there were not a lot of low-cost options for greenhouse gas emissions reduction — and that has changed significantly in the last few years. It is the same thing with transport. We thought there wouldn't be a way to easily get greenhouse gas emissions out of passenger transport, and we are really seeing the landscape shift under our feet.

The landscape shifts, in part, because of financial incentives. If you take away that financial incentive, you take away part of the motivation for innovators to find ways to reduce greenhouse gas emissions. By having an exemption, we are partly shooting ourselves in the foot. We will have less innovation in that sector.

Senator Simons: I agree that a rebate would be a better system. The problem is that the bill comes to us as it is. To write a new bill in committee is beyond the scope of our powers.

If I still have time, I want to put the same question to our other two guests. We have had lots of testimony that grain drying, in particular, is very tricky without those high-intensity gas dryers. But heating buildings could be done in all kinds of different ways.

What would you imagine if we were to scope this bill so that we take out greenhouses — which already have the 80% rebate — and we take out the exemption for heating barns, and leave it narrowly focused on grain drying for which there is a technological gap? That is something we could do, hypothetically, as opposed to writing the bill differently to make it about rebates.

This question is for the representatives of APAS and the National Farmers Union.

Mr. Boxall: My question is this: What are those alternatives? At 40 below in Saskatchewan, with a barn full of hogs or other livestock, what's the alternative?

Senator Simons: There are other ways to heat buildings in the sense that you can use solar power, geothermal or heat pumps. I'm not saying those things are easy; I'm saying that is typically a less technical question to solve than the grain drying question.

réductions. Le ciment et l'acier sont deux bons exemples de secteurs dont nous pensions qu'ils utilisaient la meilleure technologie disponible et qu'ils ne disposaient que de peu d'options à faible coût pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, cette situation ayant évolué considérablement au cours des dernières années. Il en va de même pour le transport. Nous pensions qu'il n'existait pas de moyen d'éliminer facilement les émissions de gaz à effet de serre du transport de passagers, et nous voyons maintenant le paysage changer radicalement.

Ce changement découle en partie des incitatifs financiers. Si vous les supprimez, vous éliminez une partie de la motivation des innovateurs à trouver des moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre. En ayant une exemption, on se tire un peu dans le pied. Il y aura moins d'innovation dans ce secteur.

La sénatrice Simons : Je conviens qu'un système de remboursements serait plus approprié. Le problème, c'est que nous devons travailler avec le projet de loi qui nous a été soumis. La rédaction d'un nouveau projet de loi en comité dépasse la portée de nos pouvoirs.

S'il me reste du temps, j'aimerais poser la même question à nos deux autres invités. Nous avons entendu de nombreux témoignages selon lesquels le séchage des grains, en particulier, est très difficile sans ces séchoirs à gaz à haute intensité. Toutefois, le chauffage des bâtiments pourrait se faire de toutes sortes d'autres façons.

Que pensez-vous de l'élargissement de la portée de ce projet de loi de façon à éliminer l'exemption pour les serres — qui bénéficient déjà d'un remboursement de 80 % — et celle pour le chauffage des granges, afin de se limiter au séchage des grains pour lequel il y a des lacunes technologiques? C'est quelque chose que nous pourrions faire, hypothétiquement, au lieu de rédiger le projet de loi différemment pour l'axer sur les remboursements.

Ma question s'adresse aux représentants de l'Agricultural Producers Association of Saskatchewan et de l'Union nationale des fermiers.

M. Boxall : J'ai une question : quelles sont ces autres options? À moins 40 degrés en Saskatchewan, avec une étable pleine de porcs ou d'autres animaux d'élevage, quelles sont les solutions de rechange?

La sénatrice Simons : Il existe d'autres façons de chauffer les bâtiments en ce sens qu'il est possible d'utiliser l'énergie solaire, le chauffage géothermique ou les thermopompes. Je ne dis pas que cela est facile à réaliser; je dis qu'il s'agit habituellement d'une question moins technique à résoudre que celle du séchage des grains.

Mr. Boxall: I absolutely agree that we will get there. We aren't there yet. Those technologies are not ready to do what we need done in the cold of Saskatchewan winter.

Let's be honest: The price on carbon is not an incentive to change; it's a penalty.

There are some programs out there that have incentives to make changes to the way we dry our grain or the way we heat our barns, but they, of scope, are not nearly big enough to accommodate what needs to be done to make mass change. I think that has been recognized.

But let's be honest: The price on carbon is not an incentive for us to change what we do because there currently is not the technology available to change what we are currently doing.

Mr. Jowett: Thanks. That's a very interesting idea, and I think I would leave that to the people who are crafting this bill to figure out the specifics about that.

If we have an opportunity to stimulate innovation on both of these fronts, that seems like an opportunity — alternatives come from innovation, and innovation won't come if it is not stimulated by something like a price signal.

Senator Simons: Thank you very much, everybody.

Senator Oh: My question is for all the witnesses.

The Greenhouse Gas Pollution Pricing Act currently exempts both diesel fuels and gasoline for agricultural purposes, and yet, you are suggesting that propane and natural gas should not be exempted when these are cleaner fuels than diesel and gasoline.

To me, this seems to be inconsistent, and I'm wondering if you could explain why we would exempt the fuels that emit a greater measure of GHGs, and refuse to exempt the fuels that emit less GHGs.

Mr. Rivers: If I were designing the system from scratch, I wouldn't provide incentives. I would design this using rebates to address the kind of concerns that were raised around competitiveness or the lack of options to keep farmers whole, while still continuing to provide an incentive for greenhouse gas reduction.

I am of the view that all of these exemptions are problematic, but let me raise another related point. My understanding is that grain drying happens both on the farm and through contract dryers, so an exemption to on-farm propane and natural gas use is going to shift the competitiveness of drying grain on-farm versus drying through contract dryers. It will create a set of

M. Boxall : Je suis tout à fait d'accord pour dire que nous en viendrons à cela, mais nous n'en sommes pas encore là. Ces technologies ne sont pas adaptées au froid de l'hiver en Saskatchewan.

Soyons honnêtes : la tarification du carbone n'est pas un incitatif au changement, mais plutôt une pénalité.

Il existe des programmes qui offrent des incitatifs pour modifier la façon dont nous séchons nos grains ou nous chauffons nos étables, mais ces incitatifs sont loin d'être suffisants pour permettre des changements massifs. Je pense que cela a été reconnu.

Soyons honnêtes. La tarification du carbone ne nous incite pas à changer nos façons de faire parce qu'il n'existe actuellement pas de technologie le permettant.

M. Jowett : Merci. C'est une idée très intéressante, et je pense que je laisserais à ceux qui rédigent ce projet de loi le soin de peaufiner cela.

Si nous avons la possibilité de stimuler l'innovation sur ces deux fronts, cela semble être une occasion — les solutions de rechange découlant de l'innovation, et l'innovation ne venant pas si elle n'est pas stimulée par quelque chose comme un signal au niveau des prix.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup à tous.

Le sénateur Oh : Ma question s'adresse à tous les témoins.

Dans la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, le carburant diesel et l'essence utilisée à des fins agricoles sont actuellement exemptés, et pourtant, vous êtes d'avis que le propane et le gaz naturel ne devraient pas être exemptés, alors qu'il s'agit de carburants plus propres que le diesel et l'essence.

Cela me semble incohérent, et je me demande si vous pourriez nous expliquer pourquoi nous devrions exempter des combustibles qui émettent une plus grande quantité de GES, et pourquoi nous refuserions d'exempter des combustibles qui émettent moins de GES.

M. Rivers : Si je devais concevoir le système à partir de zéro, je n'offrirais pas d'incitatifs. J'utiliserais les remboursements pour répondre aux préoccupations qui ont été soulevées au sujet de la compétitivité ou du manque d'options pour préserver l'intégrité des activités agricoles, tout en continuant d'offrir un incitatif à la réduction des gaz à effet de serre.

Je suis d'avis que toutes ces exemptions posent un problème, mais permettez-moi de soulever un autre point connexe. D'après ce que je comprends, le séchage des grains se fait à la fois à la ferme et en sous-traitance, de sorte qu'une exemption s'appliquant au propane et au gaz naturel utilisés à la ferme aura un effet sur la compétitivité entre le séchage des grains à la

winners — farmers who dry their grain on-farm — and people who will suffer from this policy, which are the contract dryers. I think we want to have our eyes open in designing this policy.

The Chair: Mr. Boxall, do you have a comment?

Mr. Boxall: There are no alternatives currently, and at the time when we need to dry grain — like we did in 2019 — we are already facing huge stress and other financial burdens that come with a tough fall, and this just adds one more thing.

Our numbers show that the price on carbon is costing Saskatchewan farmers \$5.17 an acre — 33% of which is for grain drying, or \$1.64. We still pay a huge amount of carbon tax based on our numbers, and we have been tracking them since 2019.

I think the exemption is something that is required to keep us competitive on the world stage.

Mr. Jowett: The tax credit coming from Bill C-8, I think, already went some distance in compensating farmers for the carbon levy on these cleaner fuels, so I think we have to understand that there has already been some relief provided in that way — these are still carbon-intensive fuels, and they don't get a free ride.

Senator Oh: I have one more question for the National Farmers Union. The Agriculture Carbon Alliance consists of 15 national farm organizations that collectively represent 190,000 Canadian farm businesses. Can you tell me how many members the National Farmers Union currently has?

Mr. Jowett: As I previously mentioned, I don't have those numbers on hand, but I can provide them.

Senator Oh: Yes, please get back to us with the number. Thank you.

Senator Woo: Thank you, witnesses.

First, for Dr. Rivers, I understand the logic of your proposed rebate mechanism — output-based — which is just a variation of the current rebate system. How much more advantage will it provide to what we are already doing — because the rebate does go to farms, using size as a proxy, and that's not a bad proxy for export orientation?

ferme et le séchage en sous-traitance. Cela créera des gagnants — les agriculteurs qui séchent eux-mêmes leurs grains — et des perdants qui souffriront de cette politique, c'est-à-dire ceux qui assurent le séchage en sous-traitance. Je pense que nous devons garder les yeux ouverts dans la conception de cette politique.

Le président : Monsieur Boxall, avez-vous un commentaire?

M. Boxall : À l'heure actuelle, il n'y a pas de solutions de rechange, et alors que vient le temps de sécher les grains — comme en 2019 —, nous sommes déjà aux prises avec un stress énorme et nous faisons face à d'autres fardeaux financiers qui accompagnent un automne difficile, un élément de plus venant s'ajouter.

Selon nos chiffres, la tarification du carbone coûte aux agriculteurs de la Saskatchewan 5,17 \$ l'acre, dont 33 % pour le séchage des grains, soit 1,64 \$. Selon les chiffres que nous compilons depuis 2019, nous payons encore une énorme taxe sur le carbone.

Je pense que l'exemption est nécessaire pour nous permettre de demeurer concurrentiels sur la scène mondiale.

M. Jowett : Le crédit d'impôt prévu dans le projet de loi C-8, je crois, a déjà permis d'indemniser les agriculteurs pour la redevance sur le carbone imposée sur ces carburants plus propres. Il faut donc comprendre qu'il y a déjà eu un certain allègement de cette façon, mais il s'agit toujours de carburants à forte intensité de carbone, qui ne bénéficient pas de passe-droit.

Le sénateur Oh : J'ai une autre question pour l'Union nationale des fermiers. L'Agriculture Carbon Alliance regroupe 15 organisations agricoles nationales qui représentent au total 190 000 entreprises agricoles canadiennes. Pouvez-vous me dire combien de membres compte actuellement l'Union nationale des fermiers?

M. Jowett : Comme je l'ai déjà mentionné, je n'ai pas ces chiffres sous la main, mais je peux vous les fournir.

Le sénateur Oh : Oui, veuillez nous revenir avec ces chiffres. Merci.

Le sénateur Woo : Merci aux témoins.

J'aimerais m'adresser tout d'abord à M. Rivers. Je comprends la logique du mécanisme de remboursement que vous proposez — qui est fondé sur la production — et qui n'est qu'une variante du système de remboursement actuel. Dans quelle mesure sera-t-il plus avantageux que le mécanisme qui existe déjà — les remboursements étant accordés aux fermes en utilisant la taille comme indicateur, ce qui n'est pas mauvais dans le contexte des exportations?

Can you talk a little bit more about how much more benefit we would get from something that is more directed at output?

Mr. Rivers: This is a good opportunity to clarify.

The current system, as far as I understand, is a rebate that's based on the size of the farm in dollars, so it's a refundable tax credit, and every — I can't remember exactly — \$1,000 of this sort of amount is rebated.

This treats all farms identically. Farms that are grain drying get a rebate, and farms that are not grain drying get a rebate. The way you can think about this is that the more carbon-intensive farms — the farms that are paying more in the carbon price — are contributing more to this pool of money that gets rebated back equally to all farms.

Perhaps a way to rejig this rebate in order to preserve international competitiveness — if that's what you want to do — would be to reserve the funds that are raised from grain drying to go back to grain farmers so as to make sure these grain farmers remain internationally competitive. If we're effectively taking money from one pot and subsidizing farms, for example, that are not even trading internationally, we are diluting the pool of money we have available.

As you pointed out earlier, this is not money that is coming out of the Canadian economy; it's money that is moving from one producer to another. But if we are trying to preserve agricultural competitiveness, maybe a sensible, small reform would be to base these rebates on the type of farm. That's what industrial carbon rebates do. There are different benchmarks for steel, concrete and products within those categories.

Senator Woo: Thank you. So it's targeting without removing the price incentive.

Mr. Jowett, you raised the question of a sunset clause, and it was a bit unclear as to your thinking around that because it is your own organization that proposed a rebate, which appeared in Bill C-8. If we have both a temporary period for exemptions — where there are exemptions on the use of natural gas and propane — plus a rebate, wouldn't there be some double-dipping, if I can put it that way, for farms?

Mr. Jowett: Yes, I suppose you're right. Actually, I'm not certain how those two would interact.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les avantages supplémentaires que comporterait une mesure axée davantage sur la production?

M. Rivers : Voici une bonne occasion de clarifier les choses.

D'après ce que je comprends, le système actuel prévoit un remboursement en argent qui est fondé sur la taille de l'exploitation agricole. Il s'agit donc d'un crédit d'impôt remboursable, et chaque tranche — je ne suis pas certain — de 1 000 \$ de ce montant est remboursé.

Toutes les fermes sont traitées de la même façon. Les agriculteurs qui sèchent leurs grains obtiennent un remboursement, et ceux qui ne le font pas obtiennent un remboursement. La façon de voir les choses, c'est que les fermes qui produisent le plus de carbone — celles qui paient le plus pour le prix du carbone — contribuent davantage à cette réserve d'argent qui sert à rembourser toutes les fermes également.

Une façon de revoir cette façon de faire, afin de préserver la compétitivité internationale — si c'est votre but — serait peut-être de réserver les fonds recueillis dans le cadre du séchage des grains pour les remettre aux producteurs, afin qu'ils demeurent concurrentiels à l'échelle internationale. Si nous retirons de l'argent d'une seule source dans les faits et que nous subventionnons des exploitations agricoles, par exemple, qui ne font même pas de commerce international, nous diluons les sommes totales disponibles.

Comme vous l'avez souligné plus tôt, ce n'est pas de l'argent qui provient de l'économie canadienne; c'est de l'argent qui passe d'un producteur à un autre. Mais si nous essayons de préserver la compétitivité des agriculteurs, une petite réforme sensée consisterait peut-être à fonder ces remboursements sur le type d'exploitation agricole. C'est ainsi que fonctionnent les remboursements au titre du carbone dans le secteur industriel. Il existe différents points de repère pour l'acier, le béton et les divers produits de ce secteur.

Le sénateur Woo : Merci. Il s'agit donc d'appliquer une mesure ciblée, sans supprimer l'incitatif de prix.

Monsieur Jowett, vous avez soulevé la question d'une disposition de temporisation, et votre réflexion à ce sujet ne semble pas très claire, étant donné que c'est votre propre organisation qui a proposé un remboursement, ce qui figurait dans le projet de loi C-8. S'il y avait à la fois une période temporaire d'exemption — concernant à la fois le gaz naturel et le propane — et un remboursement, cela n'équivaudrait-il pas à une double déduction, si je peux m'exprimer ainsi, pour les fermes?

M. Jowett : Oui, je suppose que vous avez raison. En fait, je ne suis pas certain de l'interaction qu'il y aurait entre les deux.

Senator Woo: If I follow the logic of your argument, you believe in price signals. You believe there needs to be incentives both for farmers and for innovators to come up with new technologies, and that's partly why there needs to be a price and maybe a sunset clause. Would you advocate a sunset clause for the use of all on-farm fuels, following the same logic that you gave us? I'm talking about gasoline and diesel.

Mr. Jowett: The impending and oncoming freight train of an unfolding climate is, sort of, the sunset clause of our use on fossil fuels in agriculture. At some point, we're going to have to figure something out for that.

Senator Woo: I take your point is that we have to move away from fossil fuels on farms more broadly. To the extent that we are going to have any exemptions, these should be temporary at best, and if they do apply to natural gas and propane, they could also apply to diesel and gasoline.

Mr. Jowett: Yes, but the NFU has come nowhere close to discussing what that would look like. It is beyond the scope of this current bill.

Senator Woo: Thank you.

Senator Dalphond: Here is some precision for the second witness, Mr. Jowett. Mr. Glenn Wright — who I think was a member of the National Farmers Union — appeared at the House of Commons Agriculture and Agri-Food Committee in October 2022. I understand this is the same presentation and the same suggestion, at the end, for a kind of transition period. I also understand you didn't know that after your presentation — when clause-by-clause consideration was done for the study of that bill — they added the provision that provides exemptions for eight years, but it goes much further than what you had proposed because it can be extended by a resolution from both houses for another eight years.

My question is for Mr. Rivers. If we focus on competitiveness, what's the logic of exempting the heating of barns and other buildings on farms that are used to produce milk, eggs and chickens — which are supply-managed systems where their competitiveness is not an issue? They are not price takers, but price fixers. Is the logic to exempt this heating on farms from the tax if we think of competitiveness?

Mr. Rivers: We need Mr. Giroux back. I'm not sure what proportion —

Le sénateur Woo : Si je suis la logique de votre argument, vous croyez aux signaux de prix. Vous croyez qu'il faut offrir des incitatifs aux agriculteurs et aux innovateurs pour qu'ils mettent au point de nouvelles technologies, et c'est en partie pourquoi il faut un prix et peut-être une disposition de temporisation. Préconiseriez-vous une disposition de temporisation pour l'utilisation de tous les carburants à la ferme, selon la même logique que celle que vous avez utilisée? Je parle de l'essence et du diesel.

M. Jowett : Les changements imminents importants au chapitre du climat représentent en quelque sorte une clause de temporisation en ce qui a trait à notre utilisation des combustibles fossiles en agriculture. À un moment donné, nous devons trouver une solution.

Le sénateur Woo : Je comprends ce que vous dites, à savoir que nous devons nous éloigner des combustibles fossiles dans les exploitations agricoles en général. Dans la mesure où il y aura des exemptions, elles devraient être au mieux temporaires, et si elles s'appliquent au gaz naturel et au propane, elles pourraient aussi s'appliquer au diesel et à l'essence.

M. Jowett : Oui, mais il n'a pas été du tout question de cela à l'Union nationale des fermiers. Cela dépasse la portée du projet de loi actuel.

Le sénateur Woo : Merci.

Le sénateur Dalphond : Voici quelques précisions pour le deuxième témoin, M. Jowett. M. Glenn Wright — qui, je crois, était membre de l'Union nationale des fermiers — a comparu devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes en octobre 2022. Sauf erreur, il est question de la même présentation et de la même suggestion, au bout du compte, pour une sorte de période de transition. Je comprends aussi que vous ne saviez pas qu'après votre présentation — lors de l'étude article par article de ce projet de loi —, une disposition serait ajoutée prévoyant des exemptions de huit ans, cette disposition allant beaucoup plus loin que ce que vous aviez proposé parce qu'elle prévoit un prolongement de huit ans par suite d'une résolution des deux Chambres.

Ma question s'adresse à M. Rivers. Si nous mettons l'accent sur la compétitivité, quelle est la logique d'exempter le chauffage des étables et d'autres bâtiments des fermes qui servent à produire du lait, des œufs et des poulets — fermes qui font partie de systèmes de gestion de l'offre où la compétitivité ne pose pas de problème? Il n'est pas question de preneurs de prix, mais plutôt de fixeurs de prix. Du point de vue de la compétitivité, est-il logique d'exempter de la taxe ce chauffage sur les fermes?

M. Rivers : Il faudrait rappeler M. Giroux. Je ne sais pas quel pourcentage...

Senator Dalphond: I'm not asking about the proportion.

Mr. Rivers: There are greenhouse producers as well in that building heating group, which are exposed to international trade. I think it's a great point that a lot of the building heating is for products that we wouldn't expect to have concerns about regarding international competitiveness. I don't have the numbers in front of me, but I think that's an excellent point to raise.

Senator Dalphond: I understand from your answer that this bill is maybe drafted too broadly, depending on the aim. If the aim is to protect competitiveness, with the way it is drafted, we are achieving far more than that.

Mr. Rivers: I think that's right. My understanding is that this bill germinated out of concerns around grain drying, and maybe expanded beyond that initial concern. Economically, we would be concerned about the sectors that are unable to pass the costs on to consumers. For grain producers that see a world price of corn, and have to sell at that price, they have to take a hit somewhere. That is not the case for supply-managed products.

Senator Dalphond: If I understand properly, you're suggesting that maybe there should be rebate systems more specifically designed to target grain drying — if these are the options we favour in order to protect competitiveness — but that's not what we are trying to do here. It suffers from the same weakness as the current Bill C-8 systems. Rebates go to those who don't even use propane, and this bill proposes that rebates go to those who are not even in need of that.

Mr. Rivers: I think that's right.

Senator Dalphond: Thank you.

The Chair: I have a question for Mr. Boxall. In your opinion, Mr. Boxall, being the farmer of the three witnesses, can Canadian farmers be competitive internationally if this bill is not passed? My second question is this: If we look at rebates — over what we're talking about — can rebates do it for you as a farmer?

Mr. Boxall: It absolutely puts us at a disadvantage. There is a lot of talk here today about rebates, and this bill is looking at the cost of heating barns and grain drying. We haven't touched on the \$40 million that Saskatchewan producers pay in carbon tax on the rail freight — which is passed down — and yet for the rail companies, there is zero incentive to make any change because that cost is passed to us as well.

Le sénateur Dalphond : Je ne parle pas de pourcentage.

M. Rivers : Des producteurs en serres font aussi partie de ce groupe d'exploitants qui doivent chauffer des bâtiments, et qui sont aussi exposés aux aléas du commerce international. Il convient tout à fait de dire qu'une grande partie du chauffage des bâtiments permet de produire des extrants qui ne devraient pas être soumis aux pressions de la compétitivité internationale. Je n'ai pas les chiffres devant moi, mais je pense que ce raisonnement se tient tout à fait.

Le sénateur Dalphond : Je conclus de votre réponse que les dispositions de ce projet de loi sont peut-être trop générales, selon l'objectif recherché. Si l'objectif est de stimuler la compétitivité, alors ce texte va beaucoup plus loin.

M. Rivers : C'est cela. D'après ce que je comprends, ce projet de loi découle de préoccupations relatives au séchage des grains et il a peut-être été élargi au-delà de cet objectif initial. Sur un plan économique, il y aurait lieu de s'inquiéter des secteurs incapables de répercuter leurs coûts sur les consommateurs. Les céréaliculteurs qui subissent les prix mondiaux du maïs doivent vendre à des prix tels qu'ils doivent encaisser la différence d'une façon ou d'une autre. Ce n'est pas le cas pour les produits soumis à la gestion de l'offre.

Le sénateur Dalphond : Si je comprends bien, vous semblez dire qu'il existe peut-être des rabais spécifiquement conçus pour le séchage des grains — si ce sont les options que nous privilégions pour protéger la compétitivité —, mais ce n'est pas ce que nous essayons de faire ici. Nous sommes aux prises avec les mêmes travers que les actuels systèmes du projet de loi C-8. Les abattements fiscaux sont accordés à ceux qui ne chauffent même pas au propane, et ce projet de loi propose que ces abattements profitent à ceux qui n'en ont en fait pas besoin.

M. Rivers : Je pense que c'est cela.

Le sénateur Dalphond : Merci.

Le président : J'ai une question pour M. Boxall. À votre avis, monsieur Boxall, puisque vous êtes le seul agriculteur sur nos trois témoins, les agriculteurs canadiens pourraient-ils être concurrentiels à l'échelle internationale si le projet de loi n'est pas adopté? Deuxièmement, par rapport à ce dont nous parlons, pensez-vous que les remboursements de taxes pourraient permettre aux agriculteurs d'être concurrentiels?

M. Boxall : Nous sommes effectivement désavantagés. On parle beaucoup aujourd'hui de cet abattement, et ce projet de loi porte sur le coût du chauffage des granges et des séchoirs à grains. Nous n'avons pas parlé des 40 millions de dollars que les producteurs de la Saskatchewan versent en taxe sur le carbone pour le transport de leurs produits par chemin de fer — un coût qui leur est répercuté —, et pourtant, les compagnies de chemin de fer ne voient aucun intérêt à apporter des changements parce qu'elles aussi doivent absorber ces coûts.

We can talk about rebates and all of that, but those are thousands of dollars when we are paying tens of thousands of dollars. It is not equitable. There are no alternatives to what we are currently doing that can be rolled out on the mass scale that we require, and it absolutely puts us at a disadvantage on the world stage.

The Chair: Thank you, Mr. Boxall. We will be moving on to the second round.

Senator Simons: Mr. Boxall, you made an excellent point in your opening statement that farmers don't necessarily get the economic credit or, frankly, the public relations credit for the work they have done in carbon sequestration by adopting no-till, especially on the Prairies. You may know that our committee is in the midst of a big study on soil health that is looking at the different ways that farming helps to sequester carbon, and we will be moving on — after we have dealt with this bill — to witnesses who will be talking about creating carbon markets.

I'm straying outside the text of this bill in this conversation, but I want to ask you — and also Professor Rivers — if you could get carbon credits for regenerative agricultural techniques, could you imagine that we could invent a system, at some point, where you could use those to trade off some of the carbon tax that you have to pay?

Mr. Boxall: I think that's possible. What that looks like is always a question. How much money do the regulators get in all of this? It's the same as a rebate program. How much money does it take of the carbon tax — that is paid — just to fund the program, let alone have it rebated back to the people it needs to go to in order to incentivize them to make changes? That's always my fear with any of those things. How much is eaten up in the process? I believe that over time if there is a carbon pricing system set up, or we trade in these, we can offset some of what we pay based on that.

Senator Simons: It seems to me that in the long term, that's the logical and holistic way to look at this so that — in the carbon cycle — farmers get credit for the work they are doing, as environmental stewards, to offset the carbon that they paid for their production. I don't know, Dr. Rivers, if you have thought about this in any way.

Mr. Rivers: I think this is a big topic. The view I have is that offset markets are great in theory and really hard to design well in practice.

Senator Simons: You don't want them to be like medieval indulgences.

On peut bien parler de remboursements des taxes et de tout le reste, mais au final, nous nous trouvons à payer des dizaines de milliers de dollars. Ce n'est pas équitable. Il n'existe aucune solution que nous pourrions mettre en œuvre à l'échelle qui s'impose, ce qui nous place dans une situation tout à fait désavantageuse sur la scène mondiale.

Le président : Merci, monsieur Boxall. Nous allons passer au deuxième tour.

La sénatrice Simons : Monsieur Boxall, vous avez fait une excellente remarque dans votre déclaration liminaire à propos des agriculteurs qui n'ont tiré aucun gain, ni sur le plan économique ni sur celui des relations publiques, pour tout ce qu'ils ont fait au titre de la séquestration du carbone en adoptant les techniques de culture sans labour, surtout dans les Prairies. Vous savez peut-être que notre comité est au beau milieu d'une vaste étude sur la santé des sols qui consiste à examiner les différentes façons dont l'agriculture contribue à la séquestration du carbone. Une fois terminée l'étude de ce projet de loi, nous entendrons des témoins qui nous parleront de la création des marchés du carbone.

Je diverge du propos de cette réunion pour vous demander une chose, ainsi qu'à M. Rivers. Si vous pouviez obtenir des crédits carbone au titre des techniques agricoles régénératrices, pensez-vous que nous pourrions mettre en place un système selon lequel vous pourriez utiliser ces crédits pour compenser une partie de la taxe sur le carbone que vous devez payer?

M. Boxall : Je pense que ce serait possible. C'est toujours une question d'argent. Combien les organismes de réglementation perçoivent-ils dans tout cela? C'est comme pour tout programme de remboursement de taxe. Combien prélève-t-on sur ce que rapporte la taxe carbone au titre du financement du programme, en dehors de ce qui est versé aux bénéficiaires désignés afin de les inciter à apporter des changements? Voilà ma crainte. Combien d'argent est-il englouti dans le processus? Je dirais que, le temps aidant, si un système de tarification du carbone était mis en place, ou que nous commercions dans ces conditions, nous pourrions compenser une partie de ce que nous payons.

La sénatrice Simons : Il me semble qu'à long terme, ce serait là la façon logique et holistique d'aborder la question afin que — dans le cycle du carbone — les agriculteurs obtiennent des crédits pour leur travail, en tant qu'intendants de l'environnement, pour compenser la taxe carbone sur leur production. Monsieur Rivers, avez-vous réfléchi à la question?

M. Rivers : Vaste sujet que celui-là. À mon avis, les marchés de compensation sont excellents en théorie, mais très difficiles à mettre en pratique.

La sénatrice Simons : Vous ne voulez pas que ces crédits se transigent comme des indulgences au Moyen Âge.

Mr. Rivers: We've seen a lot of failures in implementation, and my view is that the government is better off supporting farmers directly in adopting innovative soil management or carbon management practices — and not tying it to an offset market, which can dilute our industrial carbon pricing system.

Senator Woo: Dr. Rivers, you have picked up, as all of us have picked up, that one of the central questions in thinking about this bill is regarding the technological frontier. How close are we to the frontier, and how does the frontier move out so that there is space for the farmers to get closer to the frontier? I know you're not an expert on farm machinery and drying crops, but you partly work on climate change, and you have worked on other sectors that presumably deal with the same problem — some of which also have conditions where it's hard to decarbonize. Can you talk about how the technological frontier works, and what can we expect — as a potential example — regarding what might happen in the grain drying and farm building heating sector?

Mr. Rivers: I will certainly defer to Mr. Boxall on technological specifics.

Let me start by saying that Canada has promised to get to zero emissions in a generation. This means that for any source of emissions, we have to eliminate it in 25 years. There can't be significant residual emissions in that claim. We have to figure out ways to decarbonize everything.

We have seen writ large, across the economy, enormous technological progress in greenhouse gas mitigation technology. We see some of it in our day-to-day lives: Electric cars are becoming competitive and moving quickly. We have seen renewables, like solar and wind, fall in cost by 90% over the last decade. We've seen it in sectors that we used to think were basically impossible to decarbonize, like cement and steel. For those sectors, we've seen solutions that are being proposed and being implemented, and demonstration projects that are now allowing for low-carbon production. We've seen proposals for carbon capture and storage and oil and gas developments that would allow that sector to produce oil and gas with a much lower carbon footprint. Throughout the economy, as we start pushing these sectors to find ways to reduce their emissions, we see innovators and actors in those sectors respond.

Again, I'm not an expert on grain drying, but I think an alternative would be low-carbon heat. Many industrial processes require low-carbon heat, or heat that could be delivered in low-carbon ways. Increasingly, there are alternatives in that

M. Rivers : Nous avons constaté beaucoup d'échecs dans la mise en œuvre, et je crois préférable que le gouvernement appuie directement les agriculteurs par le biais de pratiques novatrices de gestion des sols ou de gestion du carbone, et qu'il ne les lie pas à un marché de compensation qui risque de diluer notre système de tarification du carbone industriel.

Le sénateur Woo : Monsieur Rivers, vous avez remarqué, comme nous tous, qu'une des questions centrales de notre réflexion sur ce projet de loi touche à la frontière technologique. Sommes-nous loin de cette frontière et comment pourrait-on la repousser afin que les agriculteurs aient le temps de s'adapter? Je sais que vous n'êtes pas expert en machinerie agricole et en séchage des grains, mais vous travaillez en partie sur les changements climatiques, et vous vous êtes penché sur d'autres secteurs qui, je suppose, cherchent à régler le même problème et dont certains évoluent dans des conditions où la décarbonation est difficile. Pouvez-vous nous parler de la façon dont évolue cette frontière technologique et de ce à quoi nous pouvons nous attendre en ce qui concerne le séchage des grains et le chauffage des bâtiments agricoles?

M. Rivers : Je m'en remettrai à M. Boxall pour les détails technologiques.

Je dirai d'abord que le Canada a promis d'atteindre l'objectif zéro émission en une génération, ce qui revient à dire que toute source d'émissions devra être éliminée dans les 25 prochaines années. La promesse ne laisse place à aucune émission résiduelle importante. Nous devons trouver des moyens de tout décarboner.

Nous avons été témoins d'énormes progrès technologiques en matière d'atténuation des gaz à effet de serre. Nous avons constaté ces progrès dans l'économie en général et dans nos vies au quotidien : les voitures électriques sont plus abordables et elles s'améliorent rapidement. Nous avons vu le coût des énergies renouvelables, comme l'énergie solaire et l'énergie éolienne, diminuer de 90 % au cours de la dernière décennie. Nous l'avons vu dans des secteurs que nous pensions essentiellement impossibles à décarboner, comme la cimenterie et l'aciérie. Dans ces secteurs, des solutions ont été proposées et mises en œuvre, et des projets de démonstration, qui permettent maintenant une production à faibles émissions de carbone, ont été entrepris. Nous avons vu des propositions de captage et de stockage du carbone et de mise en valeur des hydrocarbures en vue de permettre à ce secteur de produire du pétrole et du gaz présentant une empreinte carbone beaucoup plus faible. À l'échelle de l'économie en général, tandis que nous incitons maintenant ces secteurs à trouver des façons de réduire leurs émissions, nous constatons que les innovateurs et les acteurs de ces secteurs commencent à réagir.

Encore une fois, je ne suis pas expert en séchage des grains, mais je pense qu'une solution consisterait à produire de la chaleur avec peu d'émission de carbone. De nombreux procédés industriels dépendent de systèmes de production de chaleur à

space, whether it's biofuels; nascent technologies like clean hydrogen; or innovative uses of electricity.

As Mr. Boxall says, these are not things that we can deploy tomorrow, but there are technologies that are moving quickly, and will move quicker with a stronger incentive for adoption.

Senator Woo: Thank you.

Senator Dalphond: Thank you. My question is for Mr. Boxall. I would like to know more about the situation in Saskatchewan. The Ontario government, for example, is sponsoring projects involving new technologies for drying grain that reduce energy consumption by 30%. Are similar programs being offered by the Saskatchewan government?

Mr. Boxall: Not that I'm aware of.

Senator Dalphond: I understand that the federal government has also launched many programs to have greener agriculture. Do you have any numbers about how many of your members took advantage of these programs? We're told that these programs have been oversubscribed, and that people are refused because there is so much interest in the programs. Is this something that also concerns your associations?

Mr. Boxall: I think all the clean tech programs are wonderful. They're all good programs. The problem is the scale, as I mentioned earlier. The uptake is done within a few months of the program being rolled out, and there just isn't enough.

I know of one operation in Saskatchewan that received some federal money to go to a cleaner drying system last year. That's one — that doesn't quite cut it, right? Yes, I appreciate the government's clean tech programs for agriculture, but they just aren't to scale.

Senator Dalphond: If you were to suggest something to the government, would you be in favour of substantially increasing these types of programs?

Mr. Boxall: Sure. Farmers are innovators. We've always been innovators. We'll make change when it works for the sustainability of our farms, both environmentally and economically.

Senator Dalphond: I know that; I come from the countryside — from farms. I have seen that evolution around me over my 60 years or so. Don't you think that would be a better option than just getting a tax break for the time being?

faible émission de carbone. Il existe de plus en plus de solutions de rechange à cet égard, qu'il s'agisse de biocarburants, de technologies naissantes comme l'hydrogène propre ou d'utilisations novatrices de l'électricité.

Comme l'a dit M. Boxall, ce ne sont pas des solutions que nous pourrions mettre en œuvre demain, mais il y a des technologies qui évoluent rapidement, et qui iront encore plus vite moyennant une incitation plus forte pour l'adoption.

Le sénateur Woo : Merci.

Le sénateur Dalphond : Merci. Ma question s'adresse à M. Boxall. J'aimerais en savoir davantage sur la situation en Saskatchewan. Le gouvernement de l'Ontario, par exemple, parraine des projets faisant appel à de nouvelles technologies de séchage des grains qui permettent de réduire la consommation d'énergie de 30 %. Le gouvernement de la Saskatchewan offre-t-il des programmes à cet égard?

M. Boxall : Pas que je sache.

Le sénateur Dalphond : Je crois savoir que le gouvernement fédéral a également lancé de nombreux programmes pour rendre l'agriculture plus verte. Savez-vous combien de vos membres auraient profité de ce genre de programmes? On nous dit que la demande pour ces programmes a nettement dépassé l'offre et que beaucoup sont refusés en conséquence. Vos associations se préoccupent-elles aussi de cette question?

M. Boxall : Je trouve fantastiques tous les programmes concernant les technologies propres. Ce sont tous de bons programmes. Le problème, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est l'échelle. Les inscriptions interviennent quelques mois après la mise en place des programmes, et la demande est tout simplement supérieure à l'offre.

Je connais une entreprise en Saskatchewan qui, l'an dernier, a reçu des fonds fédéraux pour un système de séchage plus propre. Mais cela ne suffit pas vraiment, n'est-ce pas? Je trouve effectivement que les programmes gouvernementaux de technologies agricoles propres sont très bien, mais ils sont trop limités.

Le sénateur Dalphond : Si vous deviez proposer quelque chose au gouvernement, recommanderiez-vous un élargissement substantiel de ce genre de programmes?

M. Boxall : Bien sûr. Les agriculteurs sont des innovateurs et ils l'ont toujours été. Nous apporterons des changements quand ceux-ci contribueront à la durabilité de nos exploitations, tant sur le plan environnemental qu'économique.

Le sénateur Dalphond : Je sais, car je viens de la campagne, du milieu agricole. J'ai assisté à cette évolution autour de moi sur les quelque 60 dernières années. Ne pensez-vous pas que ce serait une meilleure option que de simplement obtenir un abattement fiscal pour le moment?

Mr. Boxall: Possibly, but is the money available to roll into those programs that would be required to make mass change?

Senator Dalphond: Maybe we should use the carbon levy to finance this type of innovation instead of trying to redistribute it to everybody.

Mr. Boxall: Sure. That could possibly work. We want to get away from fossil fuel use. What is going to power my tractor or my combine for 18 hours a day in the field in the spring? What is going to power the locomotive for the products that are grown in Saskatchewan — in the middle of the country — to get it to port?

We need to be realistic about our expectations. Improvements can be made on all fronts, but we need to be realistic about our expectations. Sometimes, I wonder if we've missed that mark a bit.

Senator Dalphond: Yes, but I understand that combines and tractors are exempt.

Mr. Boxall: Yes, the farm fuel is exempt, but Professor Rivers is talking about us getting to carbon zero. What is powering everything else on my farm? Maybe there is innovation to power my grain dryer. Maybe there is innovation to heat my shop or my barn. But what is powering my equipment? We aren't there yet, and we're a long way from being there.

Senator Dalphond: Thank you, Mr. Boxall.

Senator Petitclerc: Thank you to our witnesses today. Thank you to my colleagues for the excellent questions. We've touched on some technical and specific areas. I want Professor Rivers to take a step back, though.

You talked about the deadline that we have and the urgency. I was reading a document from the Fraser Institute in 2019, I think. When it comes to creating an environment that will nurture and encourage engagement to change not only technology but also behaviour — wanting to change — I think I read somewhere that exemptions may not be the best way to create that sort of environment. It's an environment where everybody wants to push this transition that perhaps doesn't exist now, but it is something that we're aiming toward.

Am I correct? Did I read that somewhere properly?

Mr. Rivers: Maybe you have to clarify the question a bit for me. I haven't read this report.

M. Boxall : C'est possible, mais est-ce que le financement destiné à ces programmes visant à apporter des changements d'une telle ampleur est disponible?

Le sénateur Dalphond : Nous devrions peut-être puiser dans les redevances sur le carbone pour financer ce type d'innovation, plutôt que d'essayer de la redistribuer à tout le monde.

M. Boxall : Bien sûr. Cela pourrait fonctionner. Mais si nous voulons nous débarrasser des combustibles fossiles, qu'est-ce qui fera fonctionner mon tracteur ou ma moissonneuse-batteuse 18 heures par jour au printemps? Qu'est-ce qui alimentera la locomotive pour acheminer jusqu'au port les produits cultivés en Saskatchewan, au beau milieu du pays?

Nous devons avoir des attentes réalistes. Des améliorations peuvent être apportées sur tous les fronts, mais nous devons être réalistes quant à ces attentes. Parfois, je me demande si nous n'avons pas un peu raté la cible.

Le sénateur Dalphond : Oui, mais je comprends que les moissonneuses-batteuses et les tracteurs soient visés par l'abattement fiscal.

M. Boxall : Les carburants agricoles sont effectivement exemptés, mais M. Rivers parle d'atteindre la carboneutralité. Quels combustibles vont alimenter mes installations à la ferme? Il existe peut-être des façons novatrices d'alimenter mon séchoir à grains ou de chauffer mon atelier ou ma grange. Mais que dire de mes équipements? Nous n'en sommes pas encore là, et nous sommes loin d'y être.

Le sénateur Dalphond : Merci, monsieur Boxall.

La sénatrice Petitclerc : Je remercie nos témoins d'aujourd'hui. Je remercie mes collègues de leurs excellentes questions. Nous avons abordé certains aspects techniques bien précis. Je vais, cependant, inviter M. Rivers à revenir un peu en arrière.

Vous avez parlé d'échéance et d'urgence. Je lisais un document de l'Institut Fraser datant de 2019, je crois. S'agissant de l'établissement de conditions devant favoriser et encourager la mobilisation pour changer non seulement la technologie, mais aussi le comportement des utilisateurs — pour les amener à vouloir changer —, je crois avoir lu quelque part que les abattements fiscaux ne sont peut-être pas la meilleure façon d'y parvenir. Il est question de favoriser cette transition qui n'a peut-être pas encore été entamée, mais que nous voulons réaliser.

Ai-je raison? Ai-je bien lu?

M. Rivers : Il faudrait peut-être que vous me précisiez la question. Je n'ai pas lu ce rapport.

Senator Petitsclerc: I'm thinking and talking aloud here.

What is the best approach to make sure that everybody engages in finding the transition to better alternatives? Is it exemption? I think I read somewhere that exemption may not provide that environment as well as other approaches.

Mr. Rivers: That's a good question. Let me start by saying this is a journey that we've never taken before: reducing emissions to zero or to net zero. It is a transition that is faster and more ambitious than any we've undertaken as a society before. To presume that we know what we need at the outset would be naive. We're learning as we go.

What we do know is that if we're going to hit these targets, we need remarkably broad changes in every system. I think we need both technological and behavioural change. This is an all-hands-on-deck kind of challenge.

In terms of the exemption, my gut feeling would be that you're right. When we exempt people from a program that is meant to encourage them to reduce their emissions, that's going to lead to more emissions and less ambition in terms of cutting emissions. That's where the economic literature that I'm familiar with would come from. However, it's also clear that this is not a straightforward economic issue. Getting people to politically buy into this decarbonization challenge is maybe even more fundamental than the behaviour on technological change. This is a fine balancing act, and we don't quite know the answer yet.

Again, I think my discipline would say that this greenhouse gas policy does provide a strong incentive to reduce emissions. Exemptions will work against that, but there are a lot of things to consider as we move forward as a society in this challenge.

Senator Petitsclerc: Thank you. I appreciate that.

Senator Oh: I want to follow up on Senator Petitsclerc's question. I want to expand on the larger aspects.

We are working hard to save the world. I just came back from a net-zero forum in Vietnam. What about the other side of the world? We are working so hard, and climate change is very costly for economics. How far do we have to go? The other countries south of us have bigger economic aspects. Are they doing what we are doing? Are we all chipping in to save the world on climate change?

La sénatrice Petitsclerc : Je raisonne à voix haute.

Quelle est la meilleure approche pour s'assurer que tout le monde participe à la transition vers de meilleures solutions de recharge? Un abattement fiscal? Je crois avoir lu quelque part que cette solution n'est peut-être pas aussi satisfaisante que d'autres approches.

M. Rivers : C'est une bonne question. Tout d'abord, nous n'avons jamais fait cela auparavant, nous n'avons cherché à réduire les émissions à zéro ou à atteindre la carboneutralité. C'est une transition plus rapide et plus ambitieuse que toutes celles que nous avons entreprises auparavant. Il serait naïf de présumer que nous savons ce dont nous avons besoin au départ. Nous apprenons au fur et à mesure.

Ce que nous savons, c'est que si nous voulons atteindre ces objectifs, il nous faudra apporter des changements de très grande envergure dans chaque système. Je dirais que des changements technologiques et comportementaux s'imposent. C'est un défi auquel tout le monde doit faire face.

Pour ce qui est de l'exemption fiscale, j'ai l'impression que vous avez raison. Quand tout le monde ne peut pas se prévaloir de programmes destinés à encourager la réduction des émissions, les émissions augmentent et l'envie de les réduire diminue. C'est ce que nous disent les études économiques que je connais. Cependant, il est également clair qu'il ne s'agit pas d'une question purement économique. Amener les gens à accepter politiquement ce défi de la décarbonation est peut-être encore plus fondamental que la nécessité de modifier nos comportements face aux changements technologiques. C'est une question d'équilibre, et nous n'avons pas encore la réponse.

Encore une fois, je dirais que cette politique sur les gaz à effet de serre milite fortement en faveur d'une réduction des émissions. Or, le nonaccès aux programmes ira à l'encontre de l'objectif visé, mais beaucoup d'éléments devront être pris en considération au fur et à mesure que nous progressons en tant que société face à ce défi.

La sénatrice Petitsclerc : Merci. C'est apprécié.

Le sénateur Oh : J'aimerais revenir sur la question de la sénatrice Petitsclerc et parler d'aspects plus généraux.

Nous travaillons très fort pour sauver le monde. Je rentre tout juste du Vietnam où j'ai assisté à un forum sur le thème « zéro émission nette ». Qu'en est-il de l'autre côté du monde? Nous travaillons très fort, et les changements climatiques coûtent très cher sur le plan économique. Jusqu'où devons-nous aller? Les autres pays du sud ont des enjeux économiques plus importants. Font-ils ce que nous faisons? Sommes-nous tous en train d'intervenir pour sauver la planète des changements climatiques?

Mr. Rivers: That's a good question.

This is a difficult problem because the whole world has to work together, and the whole world doesn't work together all that well. This only works if everyone cuts emissions. As we know — we've heard it lots of times in the media — if Canada reduces emissions to zero, and no one else does anything, it doesn't make a difference.

But if countries like Canada give up and don't reduce emissions, we can basically rest assured that the rest of the world will not do anything. This is a trust game. It's a game where we all have to pitch in. If some of us don't pitch in, the trust dissipates.

Canada is not at the forefront. We're not at the back. We're trying to figure out how to reduce emissions. Other countries are well ahead of us. There are certainly countries that are behind us. The challenge here is to keep the international momentum in the absence of any binding international agreement that we could never possibly have. To me, that comes from authentic efforts to reduce emissions, and, without those authentic efforts, we shoot in the foot any chance of having any international momentum on this.

Senator Oh: Thank you.

The Chair: Mr. Boxall, I want to follow up on the question and comment from Senator Dalphond. He talked about the idea of maybe enhancing or adding to programs that are already in existence, or adding programs around the development of clean tech and other alternatives.

You've applied and probably accessed some of the programs in the past. When do you get your dollars? How long does it take to get your dollars?

Mr. Boxall: I've never applied, actually. We bought a new dryer a year before the programs rolled out, so they weren't available for us to apply for that.

I've heard that it takes months and months, though. I've also heard it even takes months and months just to get in contact with people to help with the application because it's pretty complex. So it does take some time.

I agree that we're talking about ag exemption here, and some of the conversation has gone to the world stage, and this and that. Farmers are innovators, to Professor Rivers's comments. We will never quit innovating, whether we are taxed or have a price

M. Rivers : C'est une bonne question.

C'est un problème difficile à régler parce que tous les pays doivent collaborer, ce qui n'est pas gagné. Pour aboutir, il faut que tout le monde réduise ses émissions. Comme nous le savons — nous l'avons souvent entendu dans les médias —, si le Canada réduit ses émissions à zéro et que personne d'autre n'agit, rien ne changera.

Toutefois, si des pays comme le Canada abandonnent et ne réduisent pas leurs émissions, il est certain que le reste du monde ne fera rien. C'est une question de confiance réciproque. Nous devons tous mettre la main à la pâte. Si certains pays ne font rien, la confiance disparaît.

Si le Canada n'est pas un précurseur, il ne traîne pas non plus de l'arrière. Nous essayons de déterminer comment réduire les émissions. D'autres pays sont nettement en avance sur nous et il est certain que certains sont derrière nous. Le défi consiste à maintenir l'élan international en l'absence d'un accord international contraignant que nous risquons de ne jamais atteindre. Pour moi, cela suppose des efforts authentiques destinés à réduire les émissions, et sans de tels efforts authentiques, nous annihilerons nos chances de parvenir à créer un élan international à cet égard.

Le sénateur Oh : Merci.

Le président : Monsieur Boxall, j'aimerais revenir sur la question et sur les remarques du sénateur Dalphond. Il a parlé de l'idée d'améliorer les programmes existant ou d'ajouter des programmes concernant le développement des technologies propres et d'autres solutions de rechange.

Vous avez présenté une demande et vous avez probablement eu accès à certains des programmes par le passé. Quand allez-vous recevoir votre argent? Combien de temps faut-il pour obtenir son argent?

M. Boxall : En fait, je n'ai jamais présenté de demande. Nous avons acheté un autre séchoir un an avant la mise en œuvre des programmes, de sorte que nous n'avons pas pu demander à en bénéficier.

J'ai toutefois entendu dire que cela prend des mois et des mois. J'ai aussi entendu dire qu'il faut des mois et des mois pour pouvoir communiquer avec les fonctionnaires sensés nous aider à remplir ce genre de demande complexe. Cela prend donc un certain temps.

Nous parlons effectivement d'une exemption pour le secteur agricole, et le débat se retrouve en partie sur la scène mondiale. Les agriculteurs sont des innovateurs, pour reprendre les propos de M. Rivers. Nous ne cesserons jamais d'innover, que nous

on carbon. The price on carbon deters us to have the money to invest. That's part of the issue that we need to remember.

The Chair: That was my next question. Bill C-234 speaks to the fact that it provides investment money or capital to farmers. Otherwise, do many farmers have the capital upfront to cover the cost of investing in cleaner equipment and developing such farm activities?

Mr. Boxall: We will always innovate; we always have. For generations, farmers have innovated, but the \$5 we are paying in the carbon tax is absolutely taking away from our ability to invest in technology.

The Chair: Thank you.

Senator Dalphond: To follow up on the questions from our chair and the answer you provided, you said that you bought a new dryer last year, which I understand is a substantial investment. Did it reduce your energy costs?

Mr. Boxall: It did. We had an old dryer that my dad had bought in 1974, and it was time that we upgraded to something more efficient. We did it three years ago; I think this has been the third fall we've used it.

I wanted to put it on natural gas, but the cost to get natural gas to run my grain dryer on my farm was \$580,000 just to get the line there. So we are running ours on propane. We have no alternative. At \$580,000, I can buy 35 years of propane for that money.

There is also some deterrent in getting the best solution or the most environmentally friendly solution to run the dryer. There is some cost within the infrastructure system to get it to us. An issue that comes into play in any jurisdiction is the cost to get the best there —

Senator Dalphond: To get to the gas supplier or the electricity line?

Mr. Boxall: To get natural gas to my farm to run my grain dryer was going to be \$580,000 just to get the line in — so we went with propane. We couldn't afford natural gas. It comes down to economics as well. Yes, we bought a more efficient dryer that is costing us cents to run. It's efficient, but I would have loved to have it on natural gas. Currently, that is our best alternative. However, I can't afford to get it there.

soyons taxés ou que nous devons acquitter une redevance sur le carbone. La tarification carbone nous dissuade d'investir. Voilà une dimension du problème que nous ne devons pas perdre de vue.

Le président : C'était ma prochaine question. Le projet de loi C-234 prévoit des investissements ou des capitaux pour les agriculteurs. Sinon, est-ce que beaucoup d'agriculteurs ont les moyens financiers d'assumer les coûts d'immobilisation d'équipements plus propres et de mise en place de telles techniques agricoles?

M. Boxall : Nous innoverons toujours; nous l'avons toujours fait. Depuis des générations, les agriculteurs innoveront, mais les 5 \$ que nous payons en taxe sur le carbone nous empêchent d'investir davantage dans la technologie.

Le président : Merci.

Le sénateur Dalphond : Pour faire suite aux questions de notre président et à la réponse que vous lui avez donnée, vous avez dit avoir acheté un nouveau séchoir l'an dernier, ce qui, si j'ai bien compris, représente un investissement important. Cela vous a-t-il permis de réduire votre facture d'énergie?

M. Boxall : C'est exact. Nous avons un vieux séchoir que mon père avait acheté en 1974, et il était temps de le moderniser pour le rendre plus efficace. Nous l'avons fait il y a trois ans; je crois que c'est le troisième automne que nous l'utilisons.

Je voulais le chauffer au gaz naturel, mais ce combustible naturel qui aurait alimenté mon séchoir à grains m'aurait coûté 580 000 \$ rien que pour les branchements. Nous fonctionnons maintenant au propane, car nous n'avions pas eu le choix. Pour moi, une immobilisation de 580 000 \$ aurait représenté 35 années d'alimentation au propane.

Et puis, il y a un autre élément dissuasif qui nous empêche de parvenir à la meilleure solution ou à la solution la plus écologique pour faire fonctionner le séchoir. Je parle du coût d'accès à cette source d'énergie sur le plan des infrastructures. La question qui entre en ligne de compte dans n'importe quelle province est celle du coût d'obtention de ce qu'il y a de mieux...

Le sénateur Dalphond : Vous parlez de la connexion au fournisseur de gaz ou à la ligne de transmission d'électricité?

M. Boxall : Pour acheminer le gaz naturel jusqu'à ma ferme et ainsi chauffer mon séchoir à grains, j'aurais dû déboursier 580 000 \$ rien que pour tirer la conduite. Nous avons donc opté pour le propane. Nous n'avions pas les moyens d'acheter du gaz naturel. C'est aussi une question d'économie. Nous avons effectivement acheté un séchoir plus efficace qui nous coûte peu à faire fonctionner. Il est efficace, mais j'aurais préféré le faire tourner au gaz naturel qui est, pour le moment, la meilleure solution. Cependant, je n'ai pas les moyens d'y recourir.

Senator Dalphond: Does the Province of Saskatchewan offer programs to assist farmers to connect to existing public utilities?

Mr. Boxall: Not that I've seen. There wasn't when I applied for that one.

Senator Dalphond: You applied for that, and you were told there are no programs?

Mr. Boxall: I applied to get the gas line to my farm, and the quote that came back was \$580,000.

Senator Dalphond: Thank you very much for that information.

I understand that with the new dryer, you are saving on costs compared to past operations.

Mr. Boxall: Absolutely.

Senator Dalphond: Substantially?

Mr. Boxall: Substantially.

Senator Dalphond: You will save 30% or less?

Mr. Boxall: I wouldn't say it's that. I dry more bushels in less time, but this summer, in order to fill my tanks of propane to get ready for drying, the carbon tax was 17% of the bill. We can talk about the cost of propane, but 17% is just on the tax. Then, add the GST on top of that.

Senator Dalphond: Thank you.

The Chair: Mr. Boxall, would you mind sharing the cost of that dryer?

Mr. Boxall: Sure. The dryer itself — just the bare dryer, and not set up — was \$200,000. When all was said and done, the system — in order to get the grain away from the dryer and to the dryer, et cetera — was half a million dollars.

The Chair: Thank you very much.

Senator Woo: Mr. Boxall, you raised a really important point about the ancillary need for infrastructure support to get lower-carbon fuels to farms. I hope we take note of that in our report.

I want to ask you about the use of 1970s-era dryers on farms. Are there many other farms that you know of that are also using — as you did until a few years ago — 1970s-era, low-efficiency dryers?

Le sénateur Dalphond : La province de la Saskatchewan offre-t-elle des programmes pour aider les agriculteurs à se brancher aux services publics existants?

M. Boxall : Pas à ce que je sache. Il n'y en avait pas quand j'ai soumis ma demande.

Le sénateur Dalphond : Vous avez présenté une demande et on vous a dit qu'il n'y avait pas de programmes?

M. Boxall : J'ai présenté une demande pour faire tirer la conduite de gaz jusqu'à ma ferme, et l'on m'a présenté un devis de 580 000 \$.

Le sénateur Dalphond : Merci beaucoup de cette information.

Dois-je comprendre que le nouveau séchoir vous permet d'économiser sur les coûts d'exploitation par rapport à ce que vous payiez avant?

M. Boxall : Absolument.

Le sénateur Dalphond : De beaucoup?

M. Boxall : Sensiblement.

Le sénateur Dalphond : Vous économiserez jusqu'à 30 %?

M. Boxall : Je n'irai pas jusque-là. Je fais sécher plus de boisseaux en moins de temps, mais cet été, pour remplir mes réservoirs de propane en vue du séchage, j'ai dû payer la taxe carbone qui représentait 17 % de la facture. Il y a, certes, le prix du propane, mais 17 %, c'est seulement sur la taxe. Ensuite, il faut ajouter la TPS.

Le sénateur Dalphond : Merci.

Le président : Monsieur Boxall, pourriez-vous nous dire combien vous a coûté ce séchoir?

M. Boxall : Bien sûr. Le séchoir lui-même? c'est-à-dire sans compter son installation? m'a coûté 200 000 \$. Tout compris, le système complet d'approvisionnement et de distribution des grains a coûté un demi-million de dollars.

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur Woo : Monsieur Boxall, vous avez soulevé un point très important au sujet des infrastructures nécessaires pour acheminer des combustibles à faible teneur en carbone jusqu'aux exploitations agricoles. J'espère que nous en avons pris bonne note dans notre rapport.

J'aimerais vous poser une question au sujet de l'utilisation de séchoirs des années 1970 dans les exploitations agricoles. Est-ce que beaucoup d'autres fermes utilisent aussi — comme vous l'avez fait jusqu'à il y a quelques années — des séchoirs à faible rendement datant des années 1970?

Mr. Boxall: I don't think it's common anymore. I think we have seen a shift where a grain dryer is an impact of climate change. We use it when we need to because we've seen some shift there.

Due to the concept around grain dryers, including the efficiency of them and the fact that they can possibly replace a combine — because you can start harvesting sooner and some other things — most farmers have adapted and made investments in the systems they have on their farms. But it's a big investment; it takes a generation to save the money to do it. That's the logic.

Senator Woo: Do you know where we can get data on the age of dryers on farms and how updated they are?

Mr. Boxall: I don't know.

Senator Woo: Does your association have that kind of information?

Mr. Boxall: We don't currently have it. I suppose we could poll our membership and see what they have for infrastructure when it comes to grain drying, but we don't currently track that data. I don't know if anyone else does.

Senator Woo: Thank you.

The Chair: Looking around the room, I don't see any further questions. I want to say thank you to our witnesses today, both in person and online. Your assistance to us as our committee continues to examine this bill is very much appreciated, so thank you.

Thank you to our committee members for their active participation and thoughtful questions. I also want to take a moment to thank the folks who support the work that we do: Thank you to the interpreters, the debates team transcribing this meeting, the committee room attendant, the multimedia services technicians, the broadcasting team, the recording centre, ISD and our page. We really do appreciate all that you do for us.

Our next meeting, colleagues, is planned for Tuesday, October 3 at 6:30 p.m., when we will continue to hear from witnesses on Bill C-234, An Act to amend the Greenhouse Gas Pollution Pricing Act. At that time, we might proceed to clause-by-clause consideration. At this point, we can't tell you that, but we might get to that. Committee members who intend to propose amendments are encouraged to consult the Office of the Senate Law Clerk to ensure any amendments are drafted in the proper format and in both official languages.

M. Boxall : On n'en trouve plus beaucoup, selon moi. Nous avons plutôt constaté que le changement de type de séchoir à grains est une des conséquences des changements climatiques. Nous utilisons l'ancien séchoir au besoin, sinon les choses ont changé.

Compte tenu de la conception des nouveaux séchoirs à grains, de leur efficacité et du fait qu'ils peuvent remplacer une moissonneuse-batteuse — notamment parce qu'on peut commencer à récolter plus tôt —, la plupart des céréaliculteurs se sont adaptés et ont investi dans ce genre d'équipements. Cependant, c'est un gros investissement et il faut une génération entière pour économiser l'argent nécessaire. Voilà le raisonnement.

Le sénateur Woo : Savez-vous où nous pourrions obtenir des données sur l'âge des séchoirs en exploitation dans les fermes et sur leur modernisation?

M. Boxall : Je l'ignore.

Le sénateur Woo : Votre association dispose-t-elle de ce genre d'information?

M. Boxall : Pas actuellement. Je suppose que nous pourrions sonder nos membres et voir les types de séchoirs à grains dont ils disposent, mais nous ne faisons actuellement aucun suivi à ce titre. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre le fait.

Le sénateur Woo : Merci.

Le président : Je vois qu'il n'y a pas d'autres questions. Je tiens à remercier nos témoins d'aujourd'hui, en personne et en ligne. Nous vous sommes très reconnaissants de l'aide que vous avez apportée au comité dans la poursuite de son étude du projet de loi. Merci.

Je remercie les membres du comité de leur participation active et de leurs questions judicieuses. Je vais aussi prendre un moment pour remercier toutes celles et tous ceux qui appuient notre travail, c'est-à-dire les interprètes et les membres de l'équipe de transcription des débats, le préposé de la salle de comité, les techniciens des services multimédias, les membres de l'équipe de radiodiffusion, du centre d'enregistrement et de la DSI, ainsi que notre page. Nous apprécions vraiment tout ce que vous faites pour nous.

Notre prochaine réunion, chers collègues, est fixée au mardi 3 octobre, à 18 h 30, et nous continuerons alors d'entendre des témoins au sujet du projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre. Nous pourrions alors passer à l'étude article par article. Nous ne pouvons pas le confirmer tout de suite, mais c'est dans le domaine du possible. Les membres du comité qui ont l'intention de proposer des amendements sont invités à consulter le Bureau du légiste au Sénat pour s'assurer que les amendements se

It's also very helpful to send your amendments in advance to the clerk of the committee. That will allow the clerk to organize and distribute copies for the meeting, but please do note that your amendment will be treated in a confidential manner and will not be distributed prior to the meeting, unless you wish that to be done.

After clause-by-clause consideration, the committee might wish to append observations to the report. It is recommended that members provide prepared text in that regard for draft observations. As a reminder, the text should be short and must be in both official languages. Our clerk can assist your office with arranging for translation.

Is there any other business, colleagues?

Senator Dalphond: I have one question about the intended procedures. Does that mean we're not going to wait for the National Finance Committee to provide some insight on the bill?

The Chair: I believe we've heard that the National Finance Committee will not be providing any insight on the bill.

Senator Dalphond: Was that decided by the committee?

The Chair: The committee has decided that.

Senator Dalphond: I didn't know that.

The Chair: Have we heard that, Madam Clerk? I have heard that from the chair.

Senator Dalphond: Was a motion adopted that the committee was mandated to do that? I don't know if the chair can reverse the house.

The Chair: I can't comment on that.

Senator Dalphond: We can check with the house.

Senator Woo: You asked them to provide input, and they refused?

The Chair: Yes, we would have to raise that in the chamber.

Senator Woo: I think that's an important consideration before we go to clause-by-clause consideration.

Senator Dalphond: My understanding is we are proceeding until we are fully informed, including amendments that might be necessary further to the National Finance Committee's report.

présentent sous la forme appropriée et dans les deux langues officielles.

Il serait également très utile que les sénateurs fassent parvenir leurs amendements à l'avance à la greffière du comité. Cela lui permettra d'organiser et de distribuer des copies pour la réunion, mais veuillez noter que chaque amendement sera traité de façon confidentielle et ne sera pas distribué avant la réunion, à moins que vous ne le souhaitiez.

Après l'étude article par article, le comité voudra peut-être annexer ses observations au rapport. Il est recommandé que les membres fournissent un texte préparé à cet égard au titre des observations provisoires. Je rappelle que ce texte devra être bref et être rédigé dans les deux langues officielles. Notre greffière pourra vous aider à faire traduire le document.

Y a-t-il d'autres questions, chers collègues?

Le sénateur Dalphond : J'ai une question sur les procédures prévues. Cela veut-il dire que nous n'allons pas attendre que le comité des finances nationales nous éclaire sur le projet de loi?

Le président : Si je ne m'abuse, le comité des finances nationales a annoncé qu'il ne ferait pas de commentaires sur le projet de loi.

Le sénateur Dalphond : Le comité a-t-il pris cette décision?

Le président : Oui, la décision a été prise.

Le sénateur Dalphond : Je l'ignorais.

Le président : C'est officiel, madame la greffière? Moi, je tiens du président.

Le sénateur Dalphond : Une motion indiquant la conduite à tenir a-t-elle été adoptée en ce sens? Je ne sais pas si le président peut renverser une motion de la Chambre haute.

Le président : Je ne peux pas me prononcer là-dessus.

Le sénateur Dalphond : Nous pourrions vérifier auprès du Sénat.

Le sénateur Woo : Vous lui avez demandé son avis et la chambre aurait refusé de vous répondre?

Le président : Oui, il faudrait poser la question au Sénat.

Le sénateur Woo : Je pense qu'il est important de le savoir avant de passer à l'étude article par article.

Le sénateur Dalphond : Je crois comprendre que nous allons poursuivre sur notre lancée en attendant de disposer de toute l'information voulue, ce qui s'entend des amendements qui pourraient s'imposer après le dépôt du rapport du comité des finances nationales.

The Chair: The clerk has pointed out that both reports are to the chamber. Their report is not to us. We can proceed with our report, and their report — if it comes to the chamber — is to the chamber itself. That's the rules.

Senator Dalphond: Mr. Chair, I understand that it can be read that way, but the logic would be to wait for the report of the National Finance Committee in order to propose amendments at clause-by-clause consideration that might be reflective of what the National Finance Committee is suggesting.

The Chair: Those further amendments can also be made in the chamber when that report from the National Finance Committee comes to the chamber.

Senator Woo: Another option would be to invite the Chair of the National Finance Committee to tell us what this committee heard on this bill so that we can incorporate it into our deliberations.

The Chair: That's an option. We could consider asking them to come next week. We'll take that into consideration, and the steering committee will look into that as well. Thank you.

(The committee adjourned.)

Le président : La greffière signale que les deux rapports sont destinés à la chambre, et que l'autre rapport ne nous est pas adressé. Nous pourrions parler de notre rapport, mais l'autre est destiné au Sénat. C'est la règle.

Le sénateur Dalphond : Monsieur le président, je comprends qu'on puisse interpréter les choses ainsi, mais la logique serait d'attendre le rapport du comité des finances nationales pour proposer des amendements lors de l'étude article par article, amendements qui pourraient refléter les recommandations du comité des finances nationales.

Le président : Ces autres amendements pourront également être apportés au Sénat, quand le rapport du comité des finances nationales y sera présenté.

Le sénateur Woo : Une autre option serait d'inviter le président du comité des finances nationales à nous dire ce que son comité a entendu au sujet de ce projet de loi afin que nous puissions en tenir compte dans nos délibérations.

Le président : C'est une option. Nous pourrions envisager de lui demander de venir la semaine prochaine. Nous en tiendrons compte, et le comité de direction se penchera également sur la question. Merci.

(La séance est levée.)
